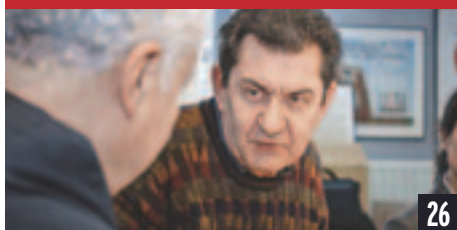




MUNICIPALES : NOS QUESTIONS

DIALOGUE ENTRE LA LICRA ET LA L.D.H.



26

L'UKRAINE ENTRE EUROPE ET RUSSIE



33

MÉMOIRES DE VIEUX MAGHRÉBINS



40

ALAIN JAKUBOWICZ | Président de la Licra

Raciste, antisémite, la France n'est pas à toi



O n a hurlé « *Juif, la France n'est pas à toi !* » dans les rues de Paris. Pas le 6 février 1934, le 26 janvier 2014. Pas il y a quatre-vingts ans, il y a moins d'un mois ! Je laisse aux historiens le soin de dire l'histoire et aux politologues de dire si la situation d'aujourd'hui est la même que celle d'hier. Moi, je suis président de la Licra, et ce que je sais, c'est que les slogans d'aujourd'hui font aussi mal que ceux d'hier. Ce que je sais, c'est que Bernard Lecache, alors président de la Licra, a ressenti il y a quatre-vingts ans ce que je ressens aujourd'hui. Ce que je sais, c'est que mon père, alors tout jeune militant, a ressenti ce que nos militants ressentent aujourd'hui. En soixante années de vie dans ce pays, *qui est le mien*, pour la première fois, j'ai peur. Ce qui fait peur, ce n'est pas tant que quelques centaines d'extrémistes ont hurlé de telles horreurs, c'est que ça n'a provoqué aucun électrochoc dans la société française. Ce qui fait peur, c'est qu'il y a à nouveau dans ce pays des idéologues antisémites, dont la « littérature » et les caricatures n'ont rien à envier à celles de Brasillach et de « *Je suis partout* », qui remplissent des salles et dont les délires sont suivis par des centaines de milliers d'internautes. Voilà que, dans la France du XXI^e siècle, *notre* France, on affiche son nationalisme en se référant à des traîtres qui ont fait allégeance à l'occupant nazi, et on n'hésite pas à s'affirmer national-socialiste, à l'instar de Soral, ce bateleur qui souffle à l'oreille d'un « humoriste ». Qui

s'en émeut ? Au contraire, dénoncer ces terribles vérités expose à se voir interpellé (injurer) sur Tweeter en 140 signes de cet acabit : « *Arrête tes pleurnicheries, Alain. Tu nous gaves avec ta Shoah* ». Ou encore (dans le texte) : « *gros fils de pute qd c dieudonne tu veu tt interdire mais qd canteloup se moque des noirs il a le droit ?* » Car pour mieux vendre la soupe antisémite, il est désormais de bon ton de la mitonner à la sauce « concurrence mémorielle ». Elle a l'air moins réchauffée, mais les ingrédients sont les mêmes. On peut l'appeler « nouvel antisémitisme » ou, plus subtil, « deux poids deux mesures », elle a toujours le même goût et provoque la même nausée. Le mythe du « deux poids deux mesures » est un cancer qui gangrène notre société et ne profite qu'aux racistes et aux antisémites. Quelle différence y a-t-il entre les racistes qui comparent Christiane Taubira à une guenon et les antisémites qui hurlent « *juif la France n'est pas à toi* » ? Il n'y a que les apprentis sorciers, les aveugles et les idiots pour ne pas comprendre que la cible est toujours la même. Noirs, juifs, musulmans, Roms, homosexuels... ne sont que la seule et même figure de « l'autre », cet être honni au seul motif qu'il est « différent ». C'est en associant les victimes des racistes et des antisémites qu'on triomphera d'eux. Nos anciens ont su faire front contre les fascistes du 6 février 1934. Faisons de même contre les salauds du 26 janvier 2014. « *Raciste, antisémite, la France n'est pas à toi !* » ■

SOMMAIRE | LE DROIT DE VIVRE

ÉDITORIAL | p. 3

par Alain Jakubowicz

LE MOT | p. 5

par Antoine Spire

DOSSIER | p. 7 à 23

**Racisme des villes
racisme des champs**

JURIDIQUE | p. 25

« Boycott d'Israël », problématique et enjeu

ACTUALITÉS | p. 26 à 29

- Les aléas d'un rapprochement nécessaire entre Licra et Ligue des droits l'homme
- L'antisémite obsessionnel de La Main d'Or passe au plan B : opération victimisation

SPORT | p. 30

- L'émancipation des femmes par le sport
- Sport, mixité et discriminations

INTERNATIONAL | p. 31 à 33

- SafirLab, un laboratoire du changement pour les pays du printemps arabe
- Turquie : vers la fin de l'ère Erdogan ?
- L'Ukraine se déchire pour une Europe qui regarde ailleurs

CULTURE | p. 35 à 41

PRIX JEAN PIERRE-BLOCH 2014 /
Véronique Vasseur, la « french doctor » des prisons françaises

LIVRES /

- 7^e salon du livre de la Licra
- Lumineuse « Saison de l'ombre »
- Amours cosmopolites
- Une petite fille piégée dans le ghetto de Varsovie
- Manuel de vigilance citoyenne
- Il était une fois... Muriel Bloch

THÉÂTRE /

Miroirs de France et d'Algérie, la mémoire des « Invisibles »

CINÉMA /

Immortel Mandela

VIE DES SECTIONS | p. 42 à 45

PORTRAIT /

• Jean-Luc Bonnet préside la Licra Montpellier en « camisard » frondeur et fier de l'être

• Le réveil capital de la section phocéenne

• Un plaidoyer pour la diversité, Issy et maintenant

TRIBUNE /

• La guerre du voile n'aura pas lieu

COURRIER | p. 46

Une erreur de façonnage dans notre dernière parution du « Droit de Vivre » (n° 648) s'est traduite, pour certains de nos abonnés, par un décalage dans l'ordre des pages de cet exemplaire. Nous vous présentons toutes nos excuses. NDLR



48ème Convention de la Licra
• ONU-Europe-Suisse : Comment
lutter contre le racisme et
l'antisémitisme à l'international ? •
Genève – 25, 26 et 27 avril 2014

Programme
provisoire



Vendredi 25 avril

- Musée de la Croix Rouge et du Croissant rouge

Conférence de Me Luc Hafner, Président de la fondation du musée : « Histoire de l'accueil des réfugiés ».

- Palais des Nations

Rencontre avec Baudelaire Ndong Ella, Président du Conseil des Droits de l'Homme, Ambassadeur du Gabon auprès de l'ONU, en présence de Alexandre Fasel, Ambassadeur de Suisse, de Nicolas Niemtchinow, Ambassadeur de France et d'Eviatar Manor, Ambassadeur d'Israël auprès de l'ONU

Conférence : « Nations Unies et Droits de l'Homme : perspective critique » par M. Hillel Neuer, Directeur de United Nations Watch

Samedi 26 avril - Maison de la paix

Matin

- Accueil par Philippe Burrin, Directeur de l'IHEID
- Travaux des Commissions de la Licra
- Réception par le Conseil administratif de la Ville de Genève

Après-midi

- Conférence « **ONU-Europe-Suisse : Comment lutter à l'international contre le racisme et l'antisémitisme ?** » animée par Darius Rochebin, journaliste-présentateur à la Radio Télévision Suisse
 - ▶ « **Avancées et blocages au niveau des Etats et des institutions** » par Bernard Kouchner, ancien Ministre des Affaires étrangères et européennes
 - ▶ « **Les évolutions de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme en Suisse** » par Martine Brunschwig Graf, Présidente de la commission fédérale contre le racisme, ancienne Conseillère nationale, ancienne Présidente du Conseil d'Etat
 - ▶ « **Liberté d'expression et contenus haineux sur le web : modèles américain et européen** »

Soir

- Dîner officiel au Château de Coppet

Dimanche 27 avril - Maison de la paix

Matin

- Assemblée Générale
- Compte-rendu des Commissions
- Présentation du rapport d'activité et du rapport financier

Inscrivez-vous par courrier : 42 rue du Louvre 75001
Inscrivez-vous sur le site internet de la Licra : www.licra.org

Participation aux frais : 50 euros

ANTOINE SPIRE | Rédacteur en chef

Vent mauvais sur la France



Nous avons raison de dire que Dieudonné est la partie émergée d'un iceberg dont on n'a pas encore pris la mesure. De semaine en semaine, d'importantes manifestations se succèdent. « Jour de colère », le 26 janvier dernier, vit des centaines – voire des milliers – d'individus crier leur haine des juifs. Ce fut la première manifestation ouvertement antisémite depuis l'Occupation, où on a défilé en scandant « *Les juifs hors de France* ». Huit jours plus tard, des manifestations familialistes ont permis à des élus de la droite républicaine de se regrouper aux côtés des partisans de M. M'bala M'bala et de militants du Front national. Ainsi, des franges importantes de la société se mobilisent autour de haines et de fantasmes, comme la pseudo « théorie du genre » qui serait enseignée aux petits enfants. Dieudonné a dû modifier son one-man-show après la décision du Conseil d'Etat, mais il rassemble toujours du monde autour

des mêmes thèmes racistes, et les sanctions financières décidées par la justice, même si elles commencent à être appliquées, ne l'empêchent pas de demeurer un symptôme d'une situation préoccupante.

Les sites d'Alain Soral font de la publicité pour la littérature nazie. Eructant contre « les tapettes » (les gays) et « les pétasses » (les féministes), il touche, comme M'bala M'bala, des centaines, des milliers d'adeptes sur les réseaux sociaux, et rassemble des centaines de fans dans les grandes villes où il va délivrer ses messages de haine.

Des Roms ont été attaqués à plusieurs reprises en plein Paris, à l'acide. Loin d'être isolées, ces agressions succèdent à plusieurs actes de violence commis ces derniers mois contre des membres de cette communauté. Comme si un verrou avait, là aussi, sauté. Ces atteintes aux personnes font un étrange écho aux propos tenus ces dernières semaines.

C'était, en novembre dernier, le maire de Roquebrune-sur-Argens (Var) qui regrettait que les

pompier soient « *arrivés trop tôt* » lors de l'incendie d'un campement. C'était, en janvier, le participant à une réunion publique à Roubaix (Nord) qui proposait d'« *envoyer les Roms à Auschwitz* »...

Ces faits divers nous confortent dans notre conviction que notre pays vit des circonstances exceptionnelles, marquées par la multiplication des discours haineux, prises de position et actes racistes...

Après la manifestation « Jour de colère », ces agressions commises sur le territoire de la République sont un affront aux valeurs que porte notre pays. Ces faits témoignent d'une triste réalité : notre pays a basculé, depuis quelques mois, dans une autre dimension.

L'Etat doit réagir à son plus haut niveau, et de la manière la plus énergique qui soit, pour empêcher que ces manifestations de xénophobie ne se banalisent.

Avec trois autres associations antiracistes (LDH, Mrap, SOS Racisme), nous avons adressé un message aux élus de la

République, en novembre dernier. Nous y exprimons notre inquiétude.

Nous souhaitons aujourd'hui réaffirmer notre conviction que si le combat contre le racisme passe par la mobilisation de la société civile, cette mobilisation doit pouvoir s'appuyer sur l'engagement résolu des élus de la République dans cette lutte. Il est de leur responsabilité d'apporter de manière claire et affirmée leur soutien, ou celui de la formation à laquelle ils appartiennent, à l'action que mènent sur le terrain et au quotidien nos associations. La France d'aujourd'hui s'est inventé toutes sortes de boucs émissaires : les Roms ; les juifs ; les homosexuels ; les Arabes ; les musulmans.

Une boue meurtrière menace le pays. L'ignorance et la misère sont les causes profondes de ce phénomène. Soyons unis pour résister !

« Un barrage contre la boue »

LA LICRA | LE DROIT DE VIVRE

N° 649 | MARS 2014

- Fondateur : Bernard Lecache
- Directeur de la publication : Alain Jakubowicz.
- Directeur délégué : Roger Benguigui
- Rédacteur en chef : Antoine Spire
- Comité de rédaction : Delphine Auffret, Karen Benchetrit, Raphaël Bocobza, Michèle Colomès, Georges Dupuy, Baudouin-Jonas Eschapasse, Marina Lemaire, Soazig Le Ouay, Justine Mattioli, Déborah Piekarz, Ivan Sand, Claude Secroun, Alain Seksig, Mano Siri
- Coordinatrice rédaction : Mad Jaegge.
- Éditeur photo : Guillaume Vieira.
- Abonnements : Patricia Fitoussi.
- Maquette et réalisation : Sitbon & associés
Tél. : 04 37 85 11 22.
- Société éditrice : Le Droit de vivre
42, rue du Louvre, 75001 Paris
Tél. : 01 45 08 08 08
E-mail : ddv@licra.org
- Imprimeur : Riccobono Offset
Presse
115, chemin des Valettes,
83490 Le Muy
- Régie publicitaire : OPAS
Hubert Bismuth
41, rue Saint-Sébastien, 75001 Paris
Tél. : 01 49 29 11 00

Tous droits de reproduction réservés
- ISSN 09992774

Nous rappelons que les propos tenus dans les tribunes et interviews ne sauraient engager la responsabilité du « Droit de vivre » et de La Licra.

Midi-Pyrénées 25 Grands Sites

Visitez les 25 Grands Sites et
les 1 000 merveilles de la région



Viaduc de Millau
Gavarnie
Albi
Pic du Midi

Collection Ariège
Auch
Saint-Cirq-Lapopie
Pech Merle
Cauterets
Pont d'Espagne
Vallée de la Dor-
dogne

Marcillac
Moissac

Cordes-sur-Diel
Fleuran-Baise
Annagnac
Conques
Sorèze-Revel-S'Fer-
réol
Aux sources du
canal du Midi
Villefranche-de-
Rouergue Najac

Rocamadour
Toulouse

Cahors
Canal des Deux
Mers
Figeac
Saint-Bertrand-
de-Comminges

Rodez
Lourdes
Luchan



Projet cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Midi-Pyrénées avec le Fonds européen
de développement régional.



Grands Sites
Midi-Pyrénées

www.grandsites.midipyrenees.fr

Croix gammées sur les locaux de la permanence de Radoïne Mebarki, le candidat de droite à la Mairie d'Essey-lès-Nancy. ➤



RACISME DES VILLES RACISME DES CHAMPS

QUEL EST LE TERREAU LE PLUS FERTILE AU DÉVELOPPEMENT DES IDÉES XÉNOPHOBES ?

Le monde urbain, dont les habitants sont confrontés quotidiennement aux difficultés du « vivre ensemble » ? Ou le monde rural, où le multiculturalisme est fantasmé mais où les conséquences de la mondialisation n'en sont pas moins ressenties durement, qui alimentent, on le sait, la peur, quand ce n'est pas la haine de l'étranger ?

Les prochaines élections municipales offriront à n'en pas douter la matière à de nombreuses études sociologiques pour tenter de répondre à ces questions. Mais, en février 2012, une enquête de l'Ifop donnait déjà des clefs qui permettaient de cerner les territoires les plus perméables aux idées racistes et antisémites.

Fondée sur un vaste sondage (8 052 personnes interrogées), l'enquête parvenait à la conclusion suivante : les secteurs les plus sensibles au discours nationaliste, et corollairement xénophobe, ne sont ni les villes, ni les champs... Mais ces zones situées dans l'entre-deux, à environ 50 kilomètres d'une aire urbaine de plus de 200 000 habitants. Ni tout à fait citadines, ni complètement champêtres.

Dans ces quartiers périurbains dits de « grande couronne », les habitants ont un peu de mal à se situer : ni ruraux, ni urbains, ils n'ont pas toujours choisi d'habiter là, et nourrissent parfois le sentiment d'avoir été relégués, difficultés économiques obligent, loin des centres-villes où l'immobilier leur semble inaccessible. « Animées par un profond sentiment d'exclusion, ces populations se sentent à la fois déclassées et peu écoutées », analysait Jérôme Fourquet, directeur adjoint du département opinion de l'Ifop, lors de la publication de cette étude.

Pour Michel Bussi, professeur de géographie à l'université de Rouen, « les frustrations sociales générées par ce mélange d'éloignement choisi et de relégation subie sont propices à l'expression d'un vote de protestation ». C'est cet électorat, sujet à une forme de « colère sociale », qui est le plus perméable au discours du FN si prompt à lui désigner un bouc émissaire (l'euro, l'immigration, l'anti-France). Marine Le Pen y avait obtenu jusqu'à 10 points de plus que sa moyenne nationale lors de la dernière élection présidentielle. Nul doute que ce soit à nouveau dans ces espaces que le Front national réalise ses meilleurs scores, le 23 mars prochain.

Seine-et-Marne : le FN peine à transformer ses scores globaux en élus locaux

Typique des zones périurbaines mitées par une « rurbanisation » centrifuge accélérée, la Seine-et-Marne a voté Front national à 16 %. De là à réunir des compétences locales autour de votes xénophobes de ras-le-bol, il y a un sacré pas...



A 34 minutes de Paris. ▲

La Seine-et-Marne, qu'est-ce que c'est ? Un département d'Ile-de-France qui oscille entre ville et campagne : parcouru de zones franchement rurales où on roule pendant plusieurs kilomètres en rase campagne, au milieu des bois et des champs, enjambant de petites rivières ou traversant des villages traditionnels⁽¹⁾, puis passant en quelques centaines de mètres dans un paysage urbain plus connoté, où les villes-dortoirs semblent avoir poussé au milieu de nulle part, y dressant des cités en apesanteur géographique.

Ainsi en est-il de Roissy-en-Brie, où la ville semble s'étendre sur des kilomètres de zones herbeuses traversées de lambeaux de forêts, à tel point qu'il est difficile, pour qui déboule de la Francilienne, de tomber sur le centre-ville, dûment indiqué mais presque introuvable. Le centre semble avoir été englouti par la « rurbanisation » qui mite le département.

Le Front national y annonce, à sa façon tonitruante, 15 investitures. C'est à la fois très peu – il y a plus de 514 communes – mais déjà trop car il prétend présenter des listes dans des localités où, de mémoire d'homme, on n'avait encore jamais vu de candidat frontiste...

ENTRE MYTHE ET RÉALITÉ, QU'EN EST-IL ?

Sur le site du FN du 77, on découvre en fait 13 candidats potentiels : à Brie-Comte-Robert, Chaumes-en-Brie, Chelles, Coulommiers, Gressy, Meaux, Melun, Mitry-Mory, Nandy, Ozoir-la-Ferrière, Pontault-Combault, Tournan-en-Brie et Vaires-sur-Marne. Car le nom de celui de Soignolles-en-Brie est encore en blanc, et la liste prévue à La Ferté-sous-Jouarre a été suspendue par la direction nationale du FN, sa tête d'affiche, M. Louche, étant accusée de propos racistes tenus en réunion publique.

Si on clique sur le nom des treize candidats annoncés, on constate bien vite que sept d'entre eux seulement se sont fendus d'une biographie et d'une profession de foi, les autres n'offrant qu'une page manquante et un message d'erreur consterné.

On y trouve pêle-mêle l'aveu que « le FN [serait] la seule alternative patriote à la politique mondialiste et ultralibérale des gouvernements qui se succèdent », qu'il est « le seul parti à dire la vérité, à savoir détecter la cause des problèmes et à faire entendre la voix des délaissés, ceux qu'on n'écoute pas », que leur seul camp, « c'est celui de la France ! », et enfin, que « le peuple de France n'en pouvant plus, sa longue agonie doit être enrayée par un antibiotique politique radical ». Professions de foi qui en disent long sur ce qui se passe dans les têtes des candidats et de leurs électeurs potentiels, où tout est dit sans être nommé : la politique y relève de la guerre puisqu'on oppose le patriotisme supposé du FN au mondialisme et à l'ultralibéralisme, qui ne peuvent donc être que cosmopolites et apatrides. Le FN serait le parti de la vérité puisqu'il serait le seul à la dire, par opposition à tous les autres qui seraient donc des faussaires ; être « du camp de la France » suppose, bien sûr, qu'il y en a qui ne le sont pas, voire qui sont de l'autre camp, le camp de l'anti-France !

DIRE TOUT HAUT CE QU'ON VOTE TRÈS BAS ?

Pour l'instant – mais, évidemment, les situations évoluent constamment –, seules deux listes frontistes, celle de Brie-Comte-Robert autour de Morgann Vanacker, jeune militant de 20 ans, et celle de Chelles, autour de Renaud Persson, son secrétaire départemental, seraient bouclées. Les autres peinent manifestement à rassembler

les noms nécessaires pour constituer les listes, car selon Jean-Claude Simon, l'actuel maire sans étiquette de Chaumes-en-Brie, « *il est plus difficile de mettre son nom sur une liste que de voter dans l'isoloir* », ce qui explique que son challenger frontiste, M. Bolatre, en arrêt maladie depuis deux ans, ait du mal à boucler sa liste, et qu'il rame encore sur Face Book pour recruter des colistiers.

Il en va de même pour les listes du FN à Coulommiers, dont M. Franck Riester, le maire UMP, nous fait dire que le candidat frontiste n'en a vraisemblablement pas

constitué, de même que celui de Gressy, M. Geniès (UMP), qui affirme qu'il ne se connaît pas d'adversaire du Front national à ce jour, ou encore celui de Melun, M. Millet (UMP), qui indique que, pour l'instant, il n'y a pas de liste FN.

Les 13 candidats du FN sont en effet sans expérience politique, peu rompus aux campagnes, et inconnus de leurs futurs administrés virtuels... C'est sans doute pour cette raison que Marine Le Pen est venue à Melun se féliciter de l'activisme des militants en Seine-et-Marne, rectifier le tir en réévaluant le nombre des candidats seine-et-marnais envisagé, peut-être huit ou neuf, et compenser leur quasi-absence locale en annonçant une très forte présence des candidats frontistes au niveau national.

Pourtant « *des gens qui votent FN, ici, il y en a de plus en plus... Ils ne vous le diront pas, mais ils sont de plus en plus nombreux.* », affirme un article du « *Parisien* »⁽²⁾.

Qu'en pensent les maires des municipalités concernées ?

Difficile, souvent, de joindre ces maires : seuls six ont répondu très vite à nos questions, les autres ne souhaitant pas s'exprimer.

Les situations, tant démographiques que

« Il est plus difficile d'engager son nom sur une liste que de voter [Le Pen] dans un isoloir », se rassure le maire de Chaumes-en-Brie.

*

1. La plus petite commune de Seine-et-Marne, Monteniels, s'étend sur 5,3 kilomètres carrés et ne compte que 37 habitants, avec une densité de 7 habitants par kilomètre carré : elle est plus proche de Reims et de son parc naturel régional que de Paris.
2. « *Le Parisien* » du 3 janvier 2014. Article signé par Valérie Hacot : « *Entre ville et campagne, la tentation du Front national est bien réelle.* »
3. Dont il est l'élu depuis 1989.
4. Au niveau départemental, le Front national a obtenu 15,69 % des suffrages.

sociologiques ou politiques, sont très différentes d'une municipalité à l'autre. Ainsi, le maire UMP de Gressy⁽³⁾, petit village dont il connaît presque tous les 900 habitants, ne veut pas entendre parler d'une candidature FN locale, car pour lui, « *c'est d'homme à homme, sinon ce sont des parachutés* », mais ne s'étonne pas outre mesure de sa montée en Seine-et-Marne. C'est, selon lui, « *une réaction vis-à-vis des gens du voyage, des Roms, et des cambriolages* » : il reprend ainsi l'antienne frontiste selon laquelle la « *mode* » serait à l'installation sauvage de « *Roms* », et la campagne centrée sur l'insécurité.

PASSER LA BARRE DES 10 % ET GRIGNOTER SUR LE LONG TERME...

Reproche unanime des maires qui ont bien voulu nous parler – soit directement, soit par l'intermédiaire de leur cabinet : si liste frontiste il y a, ou plutôt aura, la campagne, quand elle existe, est menée, selon eux, dans la presse nationale qui les monte en épingle.

Ainsi en serait-il d'Adrien Desports, candidat frontiste à Mitry-Mory, vieille municipalité communiste dont il espère forcer les portes du conseil municipal, mais dont Corinne Dupont, le maire actuel, souligne qu'à part les tribunes dans la presse, on ne le voit pas dans les rues de Mitry.

M. Jean Laviolette, maire PS de Brie-Comte-Robert, ne se sent pas menacé par M. Morgann Vanacker, mais relève la stratégie à long terme du FN : « *Présenter un maximum de listes d'hommes et de femmes qui vont s'implanter localement, avoir des conseillers municipaux élus, et acquérir une compétence et une légitimité pour les prochaines mandatures.* » Il est clair que, compte tenu des scores du FN aux dernières élections⁽⁴⁾, ils auront plus de 10 % dans beaucoup d'endroits, ce qui leur permettra de se maintenir au deuxième tour. Quant à lui, dans le cas improbable d'un risque de victoire frontiste, il appellerait à voter pour son adversaire UMP. Celui-ci en ferait-il de même ?

Mano Siri



CITOYENS

EFFAÇONS LE RACISME

DE NOS RUES



TÉLÉCHARGEZ LA PREMIÈRE APPLICATION ANTIRACISME

WWW.EFFACONSLERACISME.ORG

L'app Licra propose une façon nouvelle de militer et s'impose comme un outil innovant et efficace pour faire reculer le racisme, l'antisémitisme et les discriminations au quotidien.

Alors que la France fait face à une importante augmentation des actes racistes (+23% en 2012), participez à cette riposte citoyenne et numérique.

Le territoire restructuré

Dans « *Fractures françaises* », le géographe Christophe Guilluy cartographie l'impact de la mondialisation sur le paysage socio-politique français. Cette géographie éclaire un point d'histoire fondamental : la « métropolisation » a pulvérisé les relais et les « passeurs » de culture populaire.

De tout temps, les mutations économiques ont modifié les compositions sociales des territoires. La mondialisation n'échappe pas à la règle. Dans « *Fractures françaises* », le géographe Christophe Guilluy établit son impact sur le paysage socio-politique français et montre comment, en vingt ans, la globalisation a créé une France invisible, toujours un peu plus sur la défensive, dont le poids électoral potentiel questionne tous les partis.

DE LA MÉTROPOLISATION À L'ETHNICISATION DES TERRITOIRES

La mondialisation a fait des plus grandes villes, où se concentrent les emplois à forte valeur ajoutée et les populations les plus diplômées, les lieux de la production de l'essentiel des richesses. Autour de ces grandes métropoles, les banlieues accueillent désormais presque uniquement les primo-arrivants, minorités visibles, jeunes, constamment sous le feu des projecteurs médiatiques.

Dans le même temps, suivant la délocalisation vers les campagnes des dernières industries présentes en France, puis chassées des grands centres urbains par le prix du foncier et souhaitant fuir les cités de banlieue, les classes populaires se sont éloignées vers les villes petites et moyennes. Aujourd'hui, 60 % de nos concitoyens vivent au-delà des « quartiers sensibles », dans ces territoires excentrés, paupérisés et passablement ignorés de dirigeants politiques qui sillonnent parallèlement la Seine-Saint-Denis avec une constance remarquable.

L'INJONCTION DE VIVRE ENSEMBLE

Dans le même temps, mécaniquement, l'ethnicisation est en marche dans les banlieues. En effet, les immigrés ne sont plus mêlés aux populations anciennement arrivées dans le pays, ou aux ouvriers d'origine européenne qui étaient des passeurs de culture et faisaient du vivre ensemble non une injonction, mais une réalité quotidienne. L'occultation de ce phénomène de métropolisation a donné naissance à des représentations sociologiques biaisées, activement entretenues par les médias. Les habitants des centres urbains pensent spontanément que les catégories populaires sont composées d'immigrés vivant à une encablure de périphérie. Les jeunes banlieusards, quant à eux, sont persuadés que les « Blancs » sont tous plutôt riches et peuplent les quartiers tranquilles des grandes villes.

A la lecture de l'ouvrage de Christophe Guilluy,



© Source - <http://banlieuesdefrance.blog.lepeletrin.info/banlieue/>

il apparaît que 40 % du pays, hommes politiques compris, vivent dans une France qui avance amputée de 60 % de sa population. Comment alors pourrait-on même évoquer la cohésion nationale, quand on raisonne dans le vide, sur des spécificités d'un autre âge ?

Les deux partis de gouvernement, en phase avec leur électorat de base (plutôt urbain et protégé de la mondialisation), sont inaudibles. Engagés dans le libre-échange et la globalisation, l'UMP ou le PS ne peuvent être crédibles pour ces « nouvelles classes populaires » qui réclament d'être protégées d'un marché global qu'elles subissent de plein fouet. Dans ce contexte, les discours à base de contrôle des flux migratoires, de retour au franc et aux frontières intra-européennes font écho aux angoisses de cette portion de la population si fragilisée. Une population d'origine française ou immigrée, déclassée, qui a clairement conscience de ne pas être « là où ça se passe » et se sait exclue des projets politiques. Logiquement, les antagonismes et la colère montent dans un pays où l'exclusion n'est pas uniquement raciale, mais aussi géographique. Les nouvelles classes populaires se sentent menacées à la fois par le reste du monde, par les habitants d'une banlieue dans laquelle elles n'ont jamais mis les pieds, et par ces « élites parisiennes » dramatiquement lointaines. Vont-elles se saisir des élections municipales pour investir le champ de la politique locale dans ces zones trop longtemps reléguées ?

■ Delphine Auffret

Quelques pierres peintes pour embellir un sous-quartier du Mirail, la première ville nouvelle de France, construite à Toulouse dans les années 60. ▲

REPÈRES

« *Fractures françaises* », de Christophe Guilluy, vient d'être réédité en poche chez Flammarion, dans la collection « Champs Essais ».

POUR EN SAVOIR PLUS

La géographie sociale, qui a émergé en France à la fin des Trente Glorieuses, propose l'étude de l'interaction des rapports sociaux et spatiaux. Elle cartographie et rend intelligibles les liens entre les mouvements de population, l'exclusion, l'accès à l'emploi, les représentations sociologiques, et les objets géographiques.

En 2014, une femme sera maire de Paris.



Anne Hidalgo, candidate PS. ▲

Anne Hidalgo

Née en Espagne, arrivée en France à l'âge de 2 ans, Anne Hidalgo a été naturalisée française en 1974. Symbole d'intégration, elle est la première adjointe du maire de Paris sortant, Bertrand Delanoë, depuis 2001. Ancienne inspectrice du travail, mère de trois enfants, son vœu est un « Paris qui ose ».

DDV Comment entendez-vous aborder la question de la diversité à Paris ?

Anne Hidalgo. D'abord, je veux rappeler ce qui est pour moi, et pour beaucoup de Parisiens, la plus belle des évidences : la diversité est consubstantielle à Paris. Les différences n'ont jamais cessé d'enrichir l'identité d'une capitale essentiellement ouverte sur la France et le monde. Seule une société plurielle pouvait exiger l'égalité et proclamer la fraternité comme l'a fait la société parisienne depuis la Révolution française.

Je souhaite donc que Paris conserve, et même renforce, cette diversité. S'il y a un domaine où la municipalité se doit d'être exemplaire, c'est bien celui-là. C'est la raison pour laquelle je m'engage à ce que la ville obtienne le label diversité de l'Afnor⁽¹⁾.

Je veillerai également à ce qu'elle continue à accueillir, respecter et intégrer celles et ceux qui y convergent, quels que soient leurs origines, leur parcours et leur destination. Je me montrerai enfin intraitable pour lutter contre toutes les formes de discrimination qui gangrènent la vie commune et altèrent dangereusement le pacte social.

DDV Avez-vous des projets pour favoriser le « vivre ensemble » des communautés ?

AH. Ce « vivre ensemble » n'est pas une option. C'est une nécessité. Je ne dirai pas que j'ai « des projets » pour favoriser le « vivre ensemble », mais plutôt que tout, dans mon projet, tend vers la promotion d'une société à la fois plus égalitaire et plus fraternelle. C'est

la raison pour laquelle je m'engage à intégrer à chacune des politiques de la collectivité une dimension de lutte contre les discriminations. De cette manière, à l'épreuve du quotidien, chaque Parisienne et chaque Parisien pourra compter sur un égal accès aux droits et aux services offerts par Paris.

DDV L'accueil des migrants à Paris est-il essentiel à vos yeux ?

AH. Les migrants ne constituent pas un handicap mais une chance pour Paris. Ils sont partie intégrante (et le plus souvent partie intégrée) d'une ville-monde où l'égalité des chances vient compenser l'inégalité des conditions. Il est donc évident que tout doit être entrepris pour les accueillir, les orienter, les soutenir et les encourager. Je veillerai notamment à apporter une attention particulière aux migrants les plus fragiles (les femmes, les mineurs isolés, les personnes âgées), en favorisant leur apprentissage de la langue et leur insertion professionnelle et sociale.

Je veux aussi créer deux nouveaux cafés sociaux pour tenir des permanences sociales, juridiques et administratives à l'attention des migrants âgés qui ont peu recours aux dispositifs de droit commun (retraite, santé, loisirs), et poursuivre la transformation des foyers de travailleurs migrants

« Je continuerai à soutenir les saintes colères des associations contre le racisme. »

Anne Hidalgo

pour les adapter au vieillissement de cette population qui s'y est sédentarisée. Je mettrai également en lumière les parcours de réussite des Parisiens migrants, en décernant, par exemple, un prix « Paris ville-monde ».

DDV Comment envisagez-vous le rôle des associations qui luttent contre les discriminations ?

AH. Ces associations, que combattent les ennemis de la démocratie et les entrepreneurs de haine, ont un rôle de vigie fondamental pour notre République. Elles nous alertent inlassablement sur ce qui dysfonctionne, en nous contraignant à entendre et à voir ce qui a échoué et échoue encore dans notre modèle d'intégration. Elles nous maintiennent éveillés face aux menaces de révisionnisme et de négationnisme qui font le lit de nouvelles catastrophes. Elles ne cessent de poser, sans compromis et sans nuance, les plus belles exigences d'un humanisme universel. Je continuerai à les soutenir, mais également à écouter leurs interpellations et à me laisser influencer par leurs saines colères.

Propos recueillis par Marina Lemaire



1. Le label Afnor est décerné depuis 2008 aux entreprises qui s'impliquent dans la lutte contre les discriminations.

Les candidates répondent à nos questions

DDV Comment entendez-vous aborder la question de la diversité à Paris ?

Nathalie Kosciusko-Morizet. Je veux l'aborder au quotidien. L'histoire de Paris est vraiment là. Paris est le résultat d'un formidable mélange de personnalités et de cultures : des Parisiens de toujours - relativement minoritaires, car il y a toujours un moment où on arrive -, des personnes qui « montent » de la province pour réussir à Paris, et d'autres qui viennent de partout dans le monde pour trouver un havre, des opportunités et une réussite. Cette addition de rencontres qui fait la richesse de Paris, je veux la préserver.

Il faut lutter contre toutes les discriminations, et je crois en la force de la pédagogie et de la prévention. La Licra est un exemple pour cela, notamment grâce à sa commission éducation, très active. Si notre quotidien est encore frappé par le racisme et l'antisémitisme, c'est en apprenant la tolérance et le respect de l'autre à nos enfants que nous serons le mieux à même de défendre nos valeurs.

DDV Avez-vous des projets pour favoriser le « vivre ensemble » des communautés ?

NKM. Je veux remettre les Parisiens dans un état d'esprit positif. Paris doit offrir des opportunités économiques qui, additionnées aux exigences pédagogiques, permettront à chaque Parisien de vivre ensemble. Je suis très inquiète des derniers travaux du gouvernement sur l'intégration, publiés en décembre. Il y a une vraie ambiguïté. Avant, nous parlions d'assimilation, puis d'intégration. Aujourd'hui, on tente d'imposer le terme d'inclusion. Trop de responsables tiennent sur ce sujet un double discours. Je pense que la République est notre guide et notre dénominateur commun, car chacun peut réussir.

A cet égard, les actions de la Licra sont des exemples à suivre. Je suis très sensible au label « diversité » qui promeut cette nécessité. Cette diversité, je veux en faire profiter les Parisiens en l'incarnant dans mes listes. Ainsi, je suis très heureuse que Fadila Mehal, présidente de l'association les Mariannes de la diversité, soit présente sur mes listes, ainsi que Frédéric Bouscarle, président-fondateur d'Handi Pop'.

DDV L'accueil des migrants à Paris est-il essentiel à vos yeux ?

NKM. Paris a toujours été une ville d'accueil, et c'est dans cette tradition que je veux m'inscrire.



Nathalie Kosciusko-Morizet, candidate UMP. ▲

© Mifabel Euler / AP / SIPA

Selon les dernières études, la population étrangère présente sur le territoire parisien vieillit, ce qui devra entraîner une adaptation des services de la Mairie. Pour cela, je souhaite d'abord faire réaliser une étude qui permette de mieux connaître la population des migrants âgés et leurs besoins. Cela nous permettra d'une part d'encourager le développement de nouveaux foyers pour ces personnes, mais aussi et surtout de favoriser leur accès aux dispositifs de droit commun.

DDV Comment envisagez-vous le rôle des associations qui luttent contre les discriminations ?

NKM. Comme un moteur ! Elles sont des relais déterminants entre le maire et ses habitants. Elles permettent de résorber les hiatus de l'action municipale grâce à leur maillage territorial. Elles agissent aussi comme des lanceurs d'alerte pour anticiper des dérives et améliorer les politiques publiques de

notre ville.

La Licra a toujours su être le fer de lance de ce combat. C'est d'ailleurs pour cela que, maire de Paris, je ne m'imagine pas ne pas travailler étroitement

avec votre antenne parisienne présidée par Gérard Unger. A ce titre, le salon du livre que vous organisez chaque année est un événement que je m'attacherai à promouvoir.

La lutte contre le racisme, contre l'antisémitisme, contre toutes les discriminations, ne se décrète pas, mais se prouve dans un combat quotidien et sur tous les fronts, qu'ils soient éducatif, culturel ou encore entrepreneurial.

« Nous parlions d'assimilation, puis d'intégration. On tente aujourd'hui d'imposer le terme d'inclusion... »

Nathalie Kosciusko-Morizet

Nathalie Kosciusko-Morizet

Née à Paris, Nathalie Kosciusko-Morizet vit dans le 14^e arrondissement. Mère de deux enfants, polytechnicienne, elle a été la première femme à devenir ministre des Transports et du Logement. Elle a exercé le mandat de ministre de l'Ecologie et du Développement durable pendant deux années. Elle veut être « le maire de la liberté et de l'énergie retrouvée ».

La discrimination par le lieu de résidence enfin reconnue par la loi !

Le projet de loi de programmation « pour la ville et la cohésion urbaine » reconnaîtra officiellement – et permettra de poursuivre – la discrimination, spécialement hypocrite, par l'adresse ou le code postal, voire « l'origine » périurbaine...



© Meignieu/STPA

Rencontre entre conseiller et chômeur à Issy-les-Moulineaux, en 2008, lors de la fusion ANPE-Assedic. ▲

POUR EN SAVOIR PLUS

Un site de recherche d'emploi en ligne proposait, en 2011, « 5 façons d'échapper à la discrimination du code postal à l'embauche » : par exemple, se faire domicilier chez des amis ou grâce à une société de domiciliation, enregistrer une candidature vidéo ou envoyer un CV anonyme !

*

1. Article L 1132-1 du code du travail ; loi 2008-496 du 27 mai 2008.
2. Ifop, octobre 2013, sondage pour l'OIT auprès de 1 004 personnes.
3. Avis du CES, juillet 2008, « L'emploi des jeunes dans les quartiers populaires ».
4. Halde, avril 2011 : Délibération relative aux discriminations en raison du lieu de résidence : un nouveau critère à inscrire dans la loi.

Un nouveau projet de loi « pour la ville et la cohésion urbaine » - qui réforme la géographie prioritaire, lance le deuxième programme de renouvellement urbain, en co-construction avec les habitants - reconnaît enfin la discrimination par le lieu de résidence. C'est un amendement du député PS Daniel Goldberg qui a introduit, dans l'article 225-1 du code pénal, un vingtième critère de discrimination illégale, ainsi que dans le code du travail et dans la loi adaptant des dispositions européennes de 2008⁽¹⁾. Une idée qu'il avait déjà proposée en 2010 et 2011, qui a obtenu le soutien du rapporteur du texte à l'Assemblée, François Pupponi, et a été votée à l'unanimité par la Commission.

DE LA DIFFICULTÉ D'HABITER UNE « ZONE URBAINE SENSIBLE »

Parce qu'habiter dans un quartier populaire est un inconvénient pour la recherche d'emploi pour 77 % des diplômés des zones urbaines sensibles⁽²⁾, le lieu de résidence ne pourra plus, désormais, être un motif de refus ou de traitement différencié.

Claude Dilain, rapporteur du texte au Sénat, confie qu'il a été lui-même confronté à des traitements discriminants. L'ancien maire de Clichy-sous-Bois - qui y habite toujours - raconte comment, lors d'un règlement en Bretagne, le commerçant, au vu de l'adresse mentionnée sur le chèque, lui a demandé une seconde pièce d'identité ! Les parlementaires et le mi-

nistre sont réalistes : « Il sera difficile de prouver cette discrimination. »

Ce motif a fait l'objet d'un avis du Conseil économique et social en 2008⁽³⁾ et d'un rapport du Centre d'analyse stratégique en mars 2007. Ainsi, l'un des paradoxes est que dans les quartiers qui ont vécu les émeutes, ce sont les femmes de nom européen-français qui sont le plus discriminées en raison de leur lieu de résidence.

L'ONZUS N'EST NI UN PAYS ÉTRANGER, NI UN ARCHIPEL D'OUTRE-MER

Le conseil consultatif de la Halde a également délibéré sur ce sujet, sous le titre : « Personnes victimes d'un effet "spécifique" de l'adresse, et surtout de situation de discriminations multiples. »⁽⁴⁾ Les tests réalisés depuis 2006 - notamment dans le domaine du recrutement - démontrent que ce critère n'est pas superposable à celui de l'origine. Mais ces deux critères se renforcent.

C'est ce que souligne l'Observatoire national des Zones urbaines sensibles (Onzus). La perception, par des jeunes habitant en ZUS, des difficultés qu'ils rencontrent dans leurs recherches d'emploi sont telles que les problèmes liés au lieu ou au quartier de résidence sont bien distingués de ceux relatifs au nom, à la couleur de la peau ou à l'accent.

Dans son rapport de 2013, l'Observatoire insiste sur le fait que le critère de l'adresse est en lui-même révélateur. Des testings ont été réalisés entre octobre 2011 et février 2012, par l'envoi de trois mille CV fictifs en réponse à des offres d'emploi dans la restauration. Ils ont illustré que, pour une même annonce, le taux de réponses favorables passait de 20 % pour un habitant de Paris à 10 % pour celui de la Seine-Saint-Denis.

L'effet « quartier » est bien réel : plus d'un jeune sur cinq estime avoir rencontré un employeur qui estimait que son domicile était « trop éloigné de l'entreprise ».

A l'heure des municipales, il y a fort à parier que les maires soutiendront les initiatives citoyennes susceptibles de faire échec à la stigmatisation de leur ville.

■ Déborah Piekarz

Démocratie participative : peut mieux faire

A l'heure d'une crise de la politique, la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine veut muscler la participation citoyenne, aujourd'hui un peu poussive, à l'exception de certaines collectivités.

Une bonne intention qui devra s'accompagner, sur le terrain, d'une mobilisation des « Invisibles » : les jeunes, les femmes et les étrangers. Plus facile à dire qu'à réaliser.

Etait-ce la peur de bouleverser le trop vieil équilibre des pouvoirs ? Avec un peu plus d'audace, François Hollande, son gouvernement et le Parlement auraient pu accoucher de l'un de ces aggiornamentos qui font la gloire des démocraties : une nouvelle politique de la ville, où les élus locaux partageraient le pouvoir de décision avec les habitants de leur agglomération, en citoyens responsables et respectés.

A la veille des élections municipales, à l'heure où le divorce entre les hommes politiques et leurs électeurs est devenu quasiment structurel, le signal aurait été fort.

Début janvier 2014, selon une enquête Ipsos pour « Le Monde », 78 % des interrogés estimaient que « le système démocratique

fonctionne mal » et que leurs idées ne sont pas représentées. 72 % d'entre eux n'avaient pas confiance dans l'Assemblée nationale et 73 % dans le Sénat. Et ce n'est pas le moindre signe des temps que la sortie du livre de Pierre Rosanvallon, « Le Parlement des invisibles », dans lequel le sociologue invite les Français à raconter eux-mêmes leur histoire et leurs rêves, sur le papier ou sur Internet.

Assurément, muscler la participation citoyenne est l'un des piliers de la nouvelle loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, qui pousse en avant une nouvelle méthode de « co-construction ».

Les habitants des quartiers prioritaires et les associations de proximité - représentés au sein du Conseil national des villes - seront également associés aux projets par l'intermédiaire de conseils citoyens. Marie-Hélène Bacqué, co-auteur avec Mohammed Mehmache, le président d'AC le Feu, du rapport choc « Pour une réforme

radicale de la politique de la ville. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires » (voir encadré p. 17), y voit des avancées. Ce qui n'empêche pas la sociologue de regretter : « Il aurait fallu aller

beaucoup plus loin vers la codécision. » Et de constater : « On ne peut pas attendre qu'une loi bouleverse un système profondément élitiste. »

« On ne peut pas attendre qu'une loi bouleverse un système profondément élitiste »

Marie-Hélène Bacqué, sociologue.

DIVORCE

Tout le drame est dans le manque cruel de représentativité, de légitimité et de pouvoir d'action des classes moyennes et populaires - françaises ou étrangères.



Vingt ans de lois 1992

Une circulaire de Jean-Louis Bianco impose la participation des parties prenantes au débat concernant les grands projets d'infrastructures.

2000

La loi SRU, qui modifie l'article L300-2 du code de l'urbanisme, indique que tout projet urbanistique qui a un impact significatif doit faire l'objet d'une concertation

2002

- généralisation des conseils de quartiers pour toutes les villes supérieures à 80 000 habitants

- statut de la commission du débat public, qui doit se prononcer pour tous les projets supérieurs à 300 millions d'euros d'investissement.

2010

Grenelle 2 étend le champ du débat public aux projets susceptibles d'avoir une incidence importante en matière d'environnement, de développement durable ou d'aménagement du territoire.

A défaut de débat public, la Commission peut recommander d'organiser une concertation.

2012

Selon la loi 2012-1460, tous les projets qui touchent à l'environnement doivent faire l'objet d'une concertation.

Ségolène Royal mettait en avant la participation. Une rencontre en 2006, dans le 19^e arrondissement de Paris. ◀

Ce schéma sur Strasbourg explique toutes les actions de démocratie participative, des actions de proximité aux actions de prospective. ►

SUIVEZ LE GUIDE

Les 13 méthodes de Nicolas Hulot

« Une dimension importante du renouvellement démocratique passe par le développement d'une démocratie participative, et cette participation doit pouvoir compter sur des débouchés institutionnels. »

Forte de ce constat, la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme a publié, en 2013, un guide de 48 pages, « *Démocratie participative : des outils pour agir* ». Cet ouvrage – consultable sur Internet – recense treize méthodes d'actions physiques : trois sont purement consultatives (théâtre forum, forum communautaire et initiative citoyenne européenne) ; deux seulement débouchent sur la codécision (budget participatif et assemblée consultante citoyenne) ; huit relèvent de la concertation (ateliers de scénario, certification participative, jury citoyen, community organizing, forum ouvert, sondage délibératif et débat citoyen mondial). Parmi les moins coûteuses, le forum ouvert ou le World Café. La durée d'action va de une à deux heures (théâtre forum) à plusieurs années (budget participatif).

Le guide aborde aussi la participation par Internet. Au total, une bonne caisse à outils, même s'il évite de parler de dispositifs comme les conseils de quartier. **GD**

Bien sûr, il y a des exceptions qui confirment la règle. Elles se trouvent dans des petites villes comme Creil, qui a ainsi organisé une consultation de ses 9 000 parents d'élèves sur les rythmes scolaires ; ou comme Arcueil qui utilise le référendum local pour associer les habitants – français et étrangers – à des opérations de co-construction ; dans des métropoles telles Reims, ou Strasbourg, exemplaire, où la Mairie – dotée d'un service dédié – multiplie, depuis 1989, les expériences d'ateliers participatifs, de dialogue, de concertation et de vivre ensemble (voir schéma ci-contre) ; dans des régions – ainsi le Poitou-Charentes, où le conseil régional, sous la houlette de Ségolène Royal, a développé un système de budget participatif pour les lycées et de jurys citoyens, destinés à évaluer l'action écologique régionale. Un observateur se souvient : « *Quand elle a lancé ça, ça a été un tollé général !* »

UNE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE POUSSIVE

L'arbre cache la forêt. La démocratie participative française reste poussive. Pour beaucoup, c'est un non-sujet. Une preuve ? Quand « *Le DDV* » interroge l'Association des maires de France sur la démocratie participative, c'est circulez, il n'y a rien à voir !

Julien Talpin, chercheur au CNRS et spécialiste de Community Organizing (l'organisation des communautés), commente : « *On ne peut plus gouverner comme avant. Mais la plupart des élus font de la démocratie participative light, parce que, sur le fond, cela les ennuie de partager le pouvoir.* »

Gilles-Laurent Rayssac, gérant de ResPublica, une société d'ingénierie sociale spécialisée dans la concertation, enfonce le clou : « *Le maire jacobin sait ce qui sera bien pour ses concitoyens. N'a-t-il pas été élu ?* » Sans parler des services techniques, peu chauds à se faire contester par des quidams sans diplômes.

Les conseils de quartier sont un exemple du dévoiement d'une excellente mesure. Certes, Strasbourg a chouchouté les siens, décidant notamment que chaque délibération qui amène à transformer l'espace public serait l'objet d'un avis des conseils.

Mais dans l'ensemble, les conseils, aujourd'hui en hibernation, ont vite suscité la méfiance et l'hostilité des élus, qui les soupçonnent d'être des foyers d'opposition, ou celles des habitants, qui leur reprochent d'être une courroie de transmission du pouvoir en place.

Le modèle strasbourgeois



LE SYNDROME DU VIEUX MÂLE BLANC

Au-delà, ils ont été aussi victimes du syndrome du « vieux mâle blanc », qui frappe également toutes les autres méthodes de participation, et Dieu sait qu'elles sont nombreuses (voir encadré ci-contre) ! « *Ce sont toujours les mêmes qui interviennent partout, des hommes des classes moyennes, instruits, à la retraite* », analyse Marie Auffray-Seguette, sociologue à l'université de Nantes, qui constate : « *La Démocratie participative (DP) ne sera un vrai levier de la réconciliation des citoyens avec les politiques que lorsqu'elle associera ceux qui n'ont pas le temps et ceux qui restent dans leur coin, les jeunes, les femmes et les étrangers.* »

Les tirages au sort et autres appels à affectation fonctionnent bien. Mais mobiliser les invisibles, notamment les immigrés de première génération, réclame un savoir-faire que très peu

de collectivités territoriales possèdent. Parce que cela nécessite du temps, des équipes, de l'argent, et l'appel à des professionnels qui emploient d'autres méthodes que le vulgaire courrier. Surtout auprès de populations qui ont souvent des difficultés à lire.

Zinne-Din Boukhanaïssi, délégué général du comité national des régies de quartier, explique : « *Quand nous voulons savoir ce qu'ils pensent de nos projets, nous faisons du porte à porte. Nous leur parlons. Nous les relançons.* »

« Le maire jacobin sait très bien ce qui est bon pour ses concitoyens. N'a-t-il pas été élu ? »

Gilles Laurent Rayssac,
gérant de ResPublica.

Rayssac, lui, privilégie la cartographie des parties prenantes, des associations de proximité et des hommes relais, et cela marche. « Il faut aussi savoir ce qu'on va leur dire, ce que l'on attend d'eux. » il a aussi commencé à expérimenter la mobilisation sur Internet, qui donne de bons résultats parmi les 30 à 45 ans.

Pour Julien Talpin, la meilleure façon de toucher les individus est de s'appuyer sur les associations de proximité. Mais les élus appréhendent toujours de donner du poids à des organisations communautaires qui pourraient se transformer en communautaristes. Tout comme ils voient d'un très mauvais œil débouler les *community organisers* qui, à Grenoble, au sein de l'Alliance citoyenne, ou ailleurs - dans la lignée de l'école de Chicago, où un certain Barack Obama a fait ses classes, ou de ce qui s'est fait à Los Angeles après les émeutes de 1992 -, veulent aider les communautés à prendre directement leur destin en main et à aller jusqu'au bras de fer s'ils ne sont pas entendus.

« Entendus », le grand mot est lâché. A Reims, Mohammed Cherif, responsable du Ciam, un collectif de dix-sept associations de migrants, souligne : « Chez nous, ce sont des gens pragmatiques qui ont, souvent, l'impression que participer ne sert à rien. »

« Quand nous voulons savoir ce qu'ils pensent de nos projets, nous faisons du porte à porte, nous leur parlons, les relançons. »

Zinne-Din Boukhanassi,
comité national des régies de quartier du Ciam.

MOBILISER LES INVISIBLES

Le système en place reste, en effet, toujours perçu comme exclusivement destiné à entériner des orientations qui ont été prises à l'avance. Tout cela au nom d'une pseudo supériorité de ceux qui savent et qui méprisent le réel savoir collectif des habitants français ou étrangers.

Dès lors, si rien ne change, rien ne sert de multiplier les annonces. Et comment les immigrés - et encore plus leurs enfants français -

comprendraient-ils qu'on fasse tout pour qu'ils viennent sous les projecteurs avant d'être précipités dans les ténèbres des élections municipales ?

D'autant que sur le fond, la co-construction chère à Marie-Hélène Bacqué n'est pas une de leurs préoccupations ma-

jeures. Celles-ci ont noms emploi, égalité, respect, travail et avenir de leurs enfants. Robert Herrmann, premier adjoint de Strasbourg, confirme : « Il est difficile de pénétrer dans des populations dont les soucis essentiels sont d'assurer le quotidien. »

Nul doute, la nouvelle copie « Démocratie participative » des pouvoirs publics portera encore à l'encre rouge la mention : « En progrès. Peut mieux faire ! »

Georges Dupuy

POUR EN SAVOIR PLUS

Pierre Rosanvallon

« Le Parlement des invisibles ». Le Seuil, coll. « Raconter la vie ».

Marié-Hélène Bacqué, Yves Sintomer :

« La Démocratie participative. Histoire et généalogies. » La Découverte, coll. « Recherches » (En réimpression).

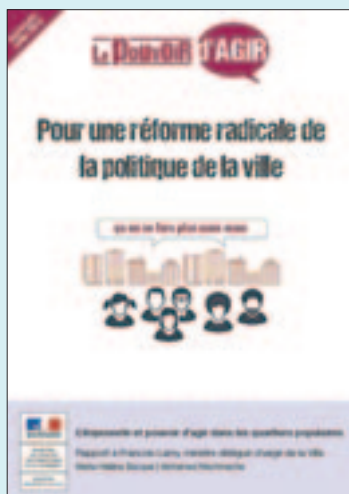
Loïc Blondiaux

« Le Nouvel Esprit de la démocratie, actualité de la démocratie participative ». Le Seuil, « La République des idées ».

Décider ensemble 2011

« Analyse des pratiques de la concertation ». Disponible sur Internet : <http://www.deciderensemble.com/publications/103-rex>

Le rapport Bacqué-Mechmache : donner le contre-pouvoir aux citoyens



Le 15 janvier 2013, François Lamy, ministre délégué chargé de la Ville, demande à Marie-Hélène Bacqué, sociologue, et Mohammed Mechmache, président du collectif AC le feu, de revoir de fond en comble la structure de la démocratie participative, en prenant notamment mieux en compte les minorités absentes du débat.

Le 8 juillet 2013, le rapport « Pour une réforme radicale de la politique de la ville » <http://www.ville.gouv.fr/?redonner-le-pouvoir-d-agir-aux-citoyens> est sur son bureau.

Il affirme d'abord que, pour remettre en mouvement la dynamique sociale, il faut placer les habitants au centre d'une « politique de la ville co-élaborée », s'appuyant une série de contre-pouvoirs non seulement reconnus mais formés, comme des tables de quartier coordonnant l'action des associations et des collectifs qui auront des moyens de contre-expertise, des collègues citoyens intégrés dans toutes les instances d'orientation et de décision, qu'il s'agisse d'emploi, d'habitat, d'éducation ou de santé, ou encore une plate-

forme nationale d'échanges d'expériences. Fonds indépendant (sur argent public) et financement à trois ans, l'action des associations devrait être musclée. En bref, bâtir un véritable *empowerment* à la française. GD

Les rêves brisés de la banlieue rouge

A partir de 1925, Ivry-sur-Seine a été la vitrine de la gestion locale d'un PCF tout puissant. Aujourd'hui, le paysage socio-politique de la ville se recompose sur fond de lente agonie communiste. L'enquête de David Gouard nous fait découvrir comment, en deux générations, le clivage de classe a laissé place au clivage ethnique.

REPÈRES

David Gouard :

« *La Banlieue rouge. Ceux qui restent et ce qui change* », éd. du Bord de l'Eau.

DAVID GOUARD



© David Gouard

L'étude de David Gouard, sociologue, docteur en science politique à l'ISP de l'université Paris Ouest, a eu le prix de thèse de l'université Montpellier 1 en 2012, et le second prix de thèse du conseil général du Val-de-Marne en 2013.

Le Tête-à-queue est un plat qui se mange froid

Les jeunes Français d'origine immigrée qui, à Ivry, s'abstiennent de voter le font-ils en référence à ce qui fut un tête-à-queue de la politique communiste d'immigration ?

Le PCF fut internationaliste et soucieux d'accueillir dignement les immigrés jusqu'à la fin des années 70, où il protesta contre les charges excessives qui pesaient sur les municipalités communistes en matière d'immigration. Le symbole de ce revirement fut la destruction d'un foyer malien, en plein hiver 1979, par un bulldozer conduit par le maire de Vitry (commune mitoyenne d'Ivry), Paul Mercieca.

Durant presque un demi-siècle, marquée par l'appartenance à la classe ouvrière, l'adhésion aux idées du Parti communiste et l'intégration à une communauté politique municipale très active, la population d'Ivry s'est distinguée par sa grande homogénéité sociale et politique. De génération en génération, les Ivryens ont reproduit cette organisation communale qui leur apportait une vie communautaire au sein de cités qui se voulaient des modèles du genre. Les militants des réseaux du PC encadraient toute l'activité locale. La vie était ainsi rythmée par le travail dans les industries alors toutes proches, les réunions des « comités de quartiers » et les activités familiales organisées par la Mairie.

FIN D'UN ÂGE D'OR

Ce modèle à forte cohérence interne a perduré jusqu'à la fin des Trente Glorieuses. Le premier choc pétrolier, la désindustrialisation et la fin de l'Etat providence ont inexorablement sapé l'hégémonie du Parti communiste dans ses fiefs. Au tournant des années 80, les anciens ménages ouvriers ont quitté Ivry, remplacés par des populations immigrées : « *Le PCF ivryen a eu un rapport teinté d'ambivalence à l'égard de ces populations immigrées qui composent la frange la plus populaire du monde ouvrier*, explique David Gouard. *Il n'a pas pris la mesure de l'impact qu'auraient ces gens dans les vingt ou trente ans qui allaient suivre. C'est maintenant que la municipalité paie ce rendez-vous manqué.* »

OUBLIÉS DES CITÉS COMMUNISTES

L'enquête de David Gouard s'est particulièrement intéressée aux enfants de ces laissés-pour-compte qui, semble-t-il, faisaient tache dans le paysage soigneusement travaillé de la commune. Amers et désabusés, ces « jeunes des cités » ne se sentent finalement guère plus pris en compte par la municipalité que leurs parents, et ils n'ont qu'un rêve : « *Ne pas finir leur vie à Ivry.* »

A côté d'eux, dans les cités Gagarine ou Thorez, les derniers militants communistes d'origine européenne, et vivant à Ivry depuis des générations, les comprennent si mal et si peu : ils ne partagent aucune référence politique ou culturelle. Nostalgiques d'un monde qui n'est plus, ces retraités s'accrochent à de microscopiques et dérisoires potentats locaux faits d'autoritarisme désuet et de relations privilégiées avec le bailleur social.

Devant cette sociabilité qui s'effrite, l'intolérance monte, pas vraiment haineuse, surtout faite de ras-le-bol mutuel.

Pourtant, le vote Front national est faible, souligne David Gouard : « *Cela va a contrario de beaucoup d'idées reçues sur le développement du Front national dans les milieux populaires, qui voudrait que les nouveaux électeurs frontistes soient les*

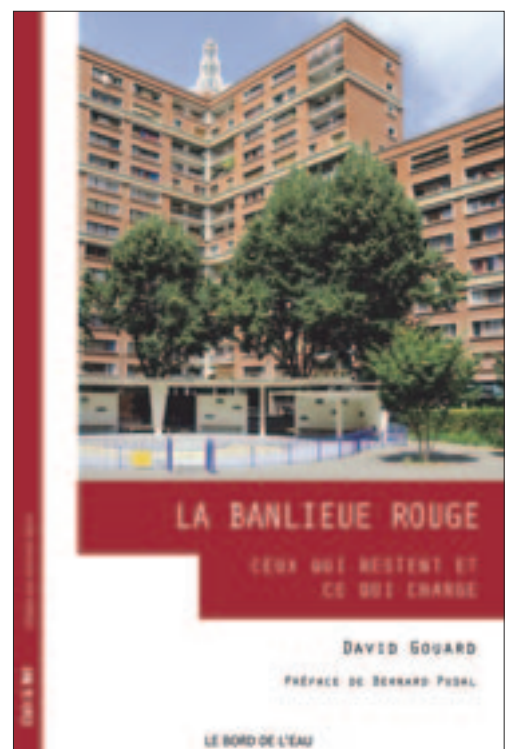
anciens électeurs communistes. » S'il n'y a pas eu de transfert massif d'un électorat vers un autre, c'est parce que cet électorat s'est tout bonnement évaporé : les jeunes des cités ne vo-

tent plus. Ivry est la ville du Val-de-Marne où le taux d'abstention est le plus fort.

Ce vivier de votes ne semble toujours pas intéresser la municipalité en place. L'assise communiste est encore suffisante, dans un centre-ville composé de classes moyennes où le lien originel au PC perdure, pour espérer garder le pouvoir. Les enfants des immigrés de la banlieue rouge sont ignorés par la vie citoyenne.

De rendez-vous manqué en rendez-vous manqué, il est probable que les communistes ne fêtent jamais leur siècle de présence à la Mairie d'Ivry.

■ Delphine Auffret



Le communautarisme pèse sur certaines élections municipales...

A Marseille, le Collectif des Indignés est à l'heure comorienne ; à Villejuif, c'est le temps des protéines ; et Roubaix n'est pas en reste, qui incite les femmes musulmanes à sourire tous voiles dehors.

A Marseille, un ancien imam d'origine comorienne, Nassurdine Haidari, adjoint au maire et responsable du Cran⁽¹⁾ pour la région Paca, est l'un des membres du Collectif des Indignés de la cité phocéenne. Son but clairement affiché : forcer les portes des partis politiques en appelant les communautés immigrées à s'allier. « *Quand les communautés arménienne ou juive négocient avec les partis de manière secrète, nous assumons le fait que nous négocions de manière claire et transparente, au vu et au su des Marseillais* », a-t-il déclaré. Selon de mauvaises langues, mener un collectif communautariste lui permettrait de décrocher une place qui se fait attendre dans la liste du PS.

UN FOOTEUX MARSEILLAIS ET FRANCO-SÉNÉGALAIS...

A droite, c'est Elisabeth Saïd, également d'origine comorienne, qui apportait son témoignage lors du récent meeting du Collectif des Indignés phocéens : première femme noire du conseil municipal, elle est passée du PS à l'UMP. Mais elle se félicite de la candidature de Pape Diouf pour Marseille. L'ancien journaliste et ex-président de l'OM, d'origine sénégalaise, a annoncé, le 4 février, après plusieurs semaines de suspens, qu'il se lançait bien dans la course aux municipales sur une liste indépendante. Courtisé par le PS, les écologistes et le MoDem, il a finalement répondu à l'appel du collectif citoyen « Le Sursaut », créé par Sébastien Barles, un élu municipal écologiste. Présentée comme « *une liste d'ouverture et de rassemblement* », elle est constituée de personnalités de la société civile et d'élus venus du MoDem (comme Jean-Luc Benhamias) et des Verts. A 62 ans, l'ancien patron de l'OM a précisé qu'il n'a jamais versé dans le communautarisme, qu'il se méfie de tous les partis, et rêve « *d'un Marseille tolérant, qui ferait place à tous les habitants et aurait réduit sa fracture sociale à sa plus simple expression* ». « *L'initiative de Pape Diouf, qui depuis longtemps s'est engagé dans la lutte contre le racisme, me paraît tout à fait salutaire* », a en particulier déclaré Louis-Georges Tin, le président du Cran.

UN STEACK VÉGÉTARIEN

A Villejuif, la candidate écologiste Nathalie Gandais a proposé de remplacer le steak par des protéines végétales pour des raisons confessionnelles. « *On propose bien des alternatives au porc, pourquoi ne pas le faire pour toutes*



Nassurdine Haidari, adjoint au maire des 1^{er} et 7^e arrondissements de Marseille. ▲

les viandes ? », a-t-elle déclaré. A l'origine, une assistante maternelle musulmane, Sabrina Corneille, avait lancé l'idée, revendiquant le droit « *pour les parents d'assurer une éducation religieuse et un enseignement conformes à leurs convictions religieuses et philosophiques* ». Sa pétition avait recueilli, selon elle, quelque 600 signatures en novembre. Figurant sur la liste de la candidate écologiste, elle a obtenu le soutien de sa proposition par la candidate EELV, elle-même appuyée par un ténor du parti, Alain Lipietz. Deux conseillers municipaux ont quitté la section locale EELV en raison d'un désaccord sur l'interprétation de la laïcité et ont rejoint la liste du PS dissident Philippe Vidal.

UNE "LAÏCITÉ" DÉ-VOILÉE

A Roubaix, la liste sans étiquette « Roubaix 2014, ultime espoir » a, pour sa part, choisi d'interpeller les femmes musulmanes contre le risque communautariste : « *Soyez des femmes pleines de couleurs. Nous avons besoin de tous les humanistes, et en particulier des femmes, pour refuser de déshumaniser l'être humain. L'expression du visage permet de partager une émotion, un sourire.* » Tête de cette liste citoyenne, Philippe Delanoy s'est expliqué dans « *La Voix du Nord* » sur le choix de s'adresser ainsi explicitement aux musulmanes et de les inciter à se dévoiler. « *Il y a beaucoup mieux à faire que montrer qu'on est catholique, bouddhiste ou musulman. La religion est une affaire de cœur. Les femmes musulmanes devraient toutes enlever le voile pour faire barrage au FN.* »

Ainsi va une campagne électorale qui laisse poindre comme jamais un communautarisme inquiétant.

Des Marocains téléguider ?

A Montpellier, le conseiller général de l'Hérault a dénoncé l'entrisme communautaire, lors de l'élection en septembre dernier de Mustapha Madjoul comme tête de liste EELV. Celui-ci a été accusé de téléguider la vague d'adhésions massive pour avoir la majorité absolue au groupe écologiste. 60 % des adhérents EELV à Montpellier sont franco-marocains, selon le conseiller général (lui-même militant d'EELV).



1. Conseil représentatif des associations noires de France.

Les repentis du FN en témoignent : ça sent encore plus mauvais de l'intérieur

Ils ont cru ou voulu croire que le Front national, de père en fille, était devenu fréquentable depuis trois ans. Ils en ressortent horrifiés par les fauteurs de haine qu'ils ont dû côtoyer.



© Vincent Nguyen

Vincent Morelle, ancien directeur de campagne d'une candidate FN de Meaux. ▲

Attestation

Dans une attestation détaillée devant la justice, un ex-militant du GUD, Denis Le Moal, devenu chef d'entreprise, raconte « la haine malade des juifs » de Frédéric Chatillon, ancien leader de cette organisation, devenu conseiller officieux de Marine Le Pen et prestataire du FN : liens avec Robert Faurisson et Dieudonné, dîners « hommages » à Hitler, « soirées "pyjamas rayés" », connexions avec le régime syrien.

Présidente du Front national depuis janvier 2011, Marine Le Pen n'a pas ménagé sa peine pour « dédramatiser » la formation politique fondée par son père il y a plus de quarante ans. Ce travail de « normalisation » s'est traduit, depuis trois ans, par un lissage du discours public de ses leaders, mais aussi et surtout par le débauchage de nombreuses personnalités qui s'étaient parfois révélées très critiques avec ce parti dans le passé.

Ces efforts devaient contribuer à redorer le blason du parti. Ils se sont accompagnés d'une intense campagne d'intimidation des médias, qui se sont retrouvés menacés de poursuites s'ils continuaient à désigner « le Front » comme une formation d'extrême droite.

DES TÉMOIGNAGES CONCORDANTS

Cette apparente « refondation » aura fait long feu. Depuis quelques semaines, l'image du FN est en effet sérieusement écornée par une série de révélations provenant de « repentis » du lepénisme. Des dizaines d'anciens militants frontistes, séduits un moment par le « changement de ton » de la présidente de ce parti, en ont démissionné ces derniers mois. Ils déclarent tous avoir constaté *in situ* que le ravalement de façade du FN ne s'est accompagné d'aucune remise en question idéologique. Tous décrivent un « choc de réalité ». Leurs

témoignages concordants décrivent le recours banal à une terminologie raciste au sein même de l'appareil. Terminologie qui tranche avec les déclarations publiques des figures médiatiques du parti, qui ont pris grand soin de se démarquer des outrances verbales de Jean-Marie Le Pen.

UN ANTISÉMITISME BANALISÉ

Vincent Morelle, 24 ans, était, jusqu'en janvier dernier, directeur de campagne de Béatrice Roullaud, candidate FN aux municipales à Meaux (Seine-et-Marne). Cet ancien UMP qui se déclare « souverainiste » avait été séduit par le discours anti-européen de Marine Le Pen. Au point de prendre la carte du FN en avril 2013. Moins d'un an plus tard, il a choisi de quitter ses rangs avec fracas : « stupéfait » et « heurté » par les propos tenus dans les coulisses du mouvement « Bleu Marine ».

Aux journalistes qui l'ont beaucoup sollicité ces derniers jours, Vincent Morelle a répété que « le FN essaie de passer un coup d'éponge sur une vitrine pleine de poussière. On met un drap neuf, mais derrière, l'arrière-boutique n'a pas changé ». Le jeune homme, originaire du sud de la France, a été choqué d'entendre, « en réunion départementale », désigner le patron de l'UMP « non pas sous son nom de Copé mais sous celui de "Copelovici" » (en référence aux origines juives roumaines du député-maire de Meaux, NDLR). Mais plus encore par le fait que, dans l'auditoire, personne n'osait se démarquer de ce discours nauséabond. A l'inauguration d'une permanence à La Ferté-sous-Jouarre, en décembre, il a entendu la garde des Sceaux Christiane Taubira traitée de « sale guenon », ou Franck Riester de « pédale ». Des propos indignes, qui sont loin d'être isolés. Et qui s'accompagnaient, en d'autres circonstances, de considérations racistes et antisémites qui, de toute évidence, ne distinguent pas beaucoup le discours de la base du FN de celui du mouvement grec « l'Aube dorée ».

UN SEXISME BRUTAL ET ANTIMUSULMAN

Anna Rosso-Roig, 45 ans, a suivi le même chemin. L'ancienne candidate du Front de gauche aux législatives de 2012 dans les Bouches-du-Rhône était présentée, en mai dernier, comme « une prise de choix » par la direction du FN, le mouvement de Jean-Luc

Mélenchon ayant clairement placé le parti de la famille Le Pen hors du champ démocratique. Même si les motivations profondes de son passage d'un extrême à l'autre du spectre politique demeuraient obscures (elle évoque sans plus de détail « *un événement personnel dramatique* » qui lui a ouvert les yeux sur les problèmes du pays, « *une étincelle (...) qui m'a fait changer d'avis* », cette « *catholique pratiquante* », visiblement horripilée par l'adoption du mariage pour tous, aura mis sept mois avant de prendre la mesure du vrai visage du FN, qu'elle décrit aujourd'hui comme foncièrement « *antimusulman* », « *brutal* » et « *sexiste* ».

XÉNOPHOBES ET HOMOPHOBES

Dans le Nord, la déception est la même chez Arnaud Cléré, 34 ans, tête de liste du « Rassemblement Bleu Marine » (RBM) à Gamaiches (Somme). Cet ancien militant villiériste, adhérent de l'UMP depuis 2007 jusqu'à son exclusion en mai dernier (suite à son rapprochement avec le FN), a sérieusement déchanté après son adhésion à l'une des associations lepénistes, le mouvement « Souveraineté, indépendance et libertés » (Siel). Les propos xénophobes et homophobes qu'il y a entendus ont fini par le dessiller en novembre dernier.

DES RACISMES À FLEUR DE PEAU

Face à ces témoignages, le FN s'en tient à un discours bien rodé. « *Ces individus étaient des infiltrés. Leur sortie du mouvement a été orchestrée pour tenter de nous discréditer.* » A en croire certains caciques du Front, les propos rapportés seraient des « *provocations émanant de personnes qui ne peuvent, de près ou de loin, être présentées comme des cadres du Front* ».

Marine Le Pen, qui tient à afficher une image présentable de son parti, déclare sanctionner systématiquement les dérapages racistes des militants. C'est ainsi qu'Anne-Sophie Leclère, 33 ans, représentante du FN à Rethel (Ardennes), qui avait comparé Christiane Taubira à un singe, a été suspendue. Ou encore que Joris Hanser, 20 ans, candidat à Rixheim (Haut-Rhin), qui avait fait un parallèle troublant, sur Twitter, entre l'Occupation nazie et la victoire du FN à la cantonale partielle de Brignoles (Var), a été relevé de ses fonctions. La même sanction a frappé François Chatelain, investi à Neuville-en-Ferrain (Nord), qui avait publié sur sa page Facebook un drapeau israélien en train de brûler, avec pour légende : « *Ici, c'est la France.* » Le Front national a, enfin, pris ses dis-

tances avec plusieurs membres du mouvement de jeunesse du FN qui s'étaient pris en photo en faisant des saluts nazis (après, et après seulement, que ces photos aient été rendues publiques).

UNE "LAÏCITÉ" DÉTOURNÉE...

Difficile, néanmoins, de croire que le parti lepéniste a réellement changé. Quand on voit son appareil travailler à un rapprochement avec les mouvements ultranationalistes flamand (Vlaams Belang) et autrichien (FPÖ), quand on écoute les slogans scandés pendant les meetings - « *la France aux Français de souche* » (entendez aux Blancs, NDLR) ou « *révolution nationale, révolution morale* » -, on peut légitimement douter d'un changement de cap. Quand on apprend le soutien sans réserve ap-

porté par Jean-Marie Le Pen à Dieudonné lorsque celui-ci verse dans le discours le plus haineux, il est permis de mettre en cause l'inflexion du FN.

Confronté à de vieux démons : la hantise du déclassement de la France sur la scène in-

ternationale, mais aussi et surtout la crainte d'un changement de modèle civilisationnel qu'induirait, à l'en croire, les bouleversements démographiques liés à une immigration dite de masse, la formation lepéniste n'a, pour l'heure, procédé qu'à des modifications cosmétiques. Le FN demeure attaché à des orientations qui demeurent très éloignées des idéaux républicains. Y compris quand il a recourt à une phraséologie idéologique empruntant aux valeurs de la République : comme il l'a fait récemment sur la laïcité.

La présence, lors d'un défilé anti-Mariage pour tous, en janvier dernier, de Nick Griffin, dirigeant du British National Party (et, par ailleurs, promoteur des thèses négationnistes de Robert Faurisson au Royaume Uni), aux côtés de Marion Maréchal-Le Pen, Bruno Gollnisch et Gilbert Collard, en témoigne. Le Front national est et demeure une formation politique d'extrême droite, dont les dirigeants comme les militants professent un discours xénophobe.

■ Baudouin-Jonas Eschaspasse

« Quand on apprend quel soutien J.-M. Le Pen apporte à Dieudonné depuis qu'il diffuse la haine, on doute d'une prétendue "inflexion" sérieuse du FN... »

Immersion

En 1987, Anne Tristan, jeune journaliste, s'était immergée six mois durant au cœur d'une section FN de Marseille. Elle en avait tiré un livre (« *Au Front* », Gallimard) qui décrivait des militants négationnistes, racistes et même armés ! Un quart de siècle plus tard, le Front a-t-il changé ? Pas sûr.

Affirmations

En novembre dernier, le FN affirmait avoir intégré sur ses listes (pour les municipales à venir) près d'une centaine de militants, provenant, pour 41 d'entre eux, de l'UMP, 7 du MoDem et du Nouveau Centre, 8 du Mouvement pour la France, 3 du RPF, 7 de Debout la République, 16 du PS, 9 du PCF, et 1 du NPA. Des chiffres qu'il convient aujourd'hui de revoir à la baisse.

Effarement

Nadia Portheault, hier candidate du Front national pour les municipales à Saint-Alban (Haute-Garonne), au nord de Toulouse, trentenaire d'origine algérienne, a été effarée de constater de visu la distance qui sépare le discours officiel du FN et celui tenu par ses représentants locaux. Dégoûtée par « *les blagues vaseuses sur les Arabes et les homos* », elle a décidé, avec son mari, de quitter le mouvement mariniste en novembre dernier.

Abonnez-vous

 LE DROIT DE VIVRE

Adressez vos chèques au « Droit de vivre », 42, rue du Louvre, 75001 Paris.

20 €
par an

Les grands partis et leurs moutons noirs

Les procédures d'exclusion pour propos racistes ou rapprochement avec le Front national ne concernent que certains élus, ou s'avèrent temporaires. Cette inégalité de traitement révèle le poids des enjeux électoraux et le manque d'alignement entre élus et partis.

DES EXPLICATIONS DIFFICILES

Malgré nos demandes, ni M. Chassain, ni M. Vittel, secrétaire départemental de l'UMP, ni M. Courtial, secrétaire national aux fédérations, n'ont accepté de nous répondre sur le sujet.



Luc Jousse ▲



Georges Frêche ▲



Christian Vanneste ▲

Le Conseil national de l'UMP du 25 janvier n'a pas voté l'exclusion de Luc Jousse, le maire de Roquebrune (Var) qui, en novembre 2013, avait regretté à deux reprises que les secours soient intervenus trop tôt suite à un incendie dans un camp de Roms. La fédération du Var avait indiqué dans la foulée que le maire serait candidat à sa succession. En décembre 2013, les élus locaux avaient réussi à obtenir une simple suspension par le bureau politique. Dans le département voisin des Bouches-du-Rhône, Rolland Chassain représentera l'UMP aux municipales de Saintes-Maries-de-la-Mer. Candidat à un siège de député dans ce département en 2012, il s'était désisté au profit de la candidate FN, rejetant la stratégie nationale du ni-ni. Suite à ce désistement, le FN ne lui oppose aucun candidat aux prochaines municipales. Jean-François Copé avait demandé l'exclusion des deux élus cités.

LE POIDS DES ÉLUS LOCAUX ET DES ENJEUX ÉLECTORAUX

Il est plus facile d'exclure un élu en fin de parcours, ou lorsque le parti lui préfère un autre candidat. A Saint-Gilles, l'ancien maire Olivier Lapierre est exclu de l'UMP après avoir soutenu Gilbert Collard aux municipales. Les conséquences sont minimales : il ne brigue pas de nouveau mandat, et son ancien adjoint a déjà été adoubé. Sinon, les élus locaux ont plus de poids que les directions nationales qui, au-delà des communications de façade, jouent la sécurité et misent sur des candidats établis. Après avoir difficilement exclu Georges Frêche, suite à la réitération de propos jugés racistes et antisémites, le Parti socialiste exclut les soutiens de l'ancien président du conseil régional de Languedoc-Roussillon lors des régionales de 2010. Mais la réconciliation est programmée : la réintégration des dissidents débute à la veille des législatives de 2012, afin de miser sur des élus bien installés. Parmi les plus fidèles, Fabrice Verdier, dont la demande est immédiatement acceptée. Martine Aubry viendra même le soutenir afin de conquérir un fief tenu par l'UMP.

LE FRONT RÉPUBLICAIN, UNE RESPONSABILITÉ LOCALE

« Localement, c'est compliqué », concède Patrice Bilgorai, président de la Licra Nîmes. Pour lui, ceux qui côtoyaient Georges Frêche savaient qu'il n'était ni raciste, ni antisémite. « Son franc-parler était souvent insupportable, mais l'attention doit porter sur les actes. » Certaines déclarations étaient pourtant sans équivoque ! Les députés frontistes du Gard et du Vaucluse ont été élus grâce au maintien de candidats UMP et PS au cours de triangulaires. Catherine Arkilovitch, la candidate socialiste du Vaucluse ayant refusé les consignes de désistement, a été exclue, mais le mal est fait.

Le message émanant des partis ne suffit plus, les élus doivent prendre leur part de responsabilités. Patrice Burgoa, président du groupe UMP au conseil général du Gard, confirme : « La décision d'exclure M. Lapierre a été locale et immédiate, nous ne souhaitons pas que s'initie un mouvement. Nous devons aussi convaincre les citoyens qui ne voient pas les conséquences d'un vote protestataire ou d'un report sur un candidat FN au second tour. Parfois, ils cherchent simplement quelqu'un pour solutionner un problème sur un pilier EDF ! » Pour l'élu, les priorités sont de retrouver une certaine proximité et de continuer à éduquer la jeunesse. Un nécessaire ancrage local qui résonne fort au moment où s'ouvre le débat sur le non-cumul des mandats.

LES DÉMISSIONNAIRES

Si les partis hésitent à exclure certains poids lourds, ils manœuvrent pour les pousser à la démission. Christian Vanneste, député du Nord, quitte l'UMP en 2012 suite à une réitération de propos tenus pour homophobes. La Cour de cassation l'avait blanchi en 2008. Gilles Bourdoleix, député-maire du Maine-et-Loire, démissionne de l'UDI en 2013. Pour avoir déclaré à propos des Roms : « Comme quoi Hitler n'en a peut-être pas tué assez », il a été condamné, le 23 janvier, à 3 000 euros d'amende avec sursis pour apologie de crime contre l'humanité.

■ Jean-Marc Eskenazi

**Le racisme n'est pas
une opinion c'est un délit**

Contactez la Licra
Assistance juridique gratuite



01 45 08 08 08
juridique@licra ou licra.org

Le FN godille pour les municipales

Ce dangereux rassemblement électoraliste des extrêmes droites tente d'afficher, dans certaines communes, des visages nouveaux, au fur et à mesure que se craquelle le maquillage blanc-bleu de sa walkyrie Bleu Marine. Il compte plus que jamais sur le ras-le-bol abstentionniste...

Quelque chose a changé au Front national. Depuis les scores affolants atteints à la présidentielle, puis aux législatives, un vent de fraîcheur et de confiance semble souffler pour les adhérents. Et pour cause : le Front décide de faire apparaître de nouveaux visages pour purifier son image. Ainsi, le FN, ce n'est plus seulement Marine Le Pen, mais aussi un groupe visible, uni autour d'un même discours malin et démagogue.

A l'heure des municipales, il faut aujourd'hui éviter un abstentionnisme qui pourrait avoir des conséquences fatidiques sur la vie politique française.

Quelles sont ces villes qui feront un pas vers le Front national ?

HÉNIN-BEAUMONT : DE LA GAUCHE À... STEVE BRIOIS ?

Dans le Nord-Pas-de-Calais, Hénin-Beaumont, près de 125 000 habitants, est une commune que le FN tente de conquérir depuis quelque temps. La ville a vu en effet Marine Le Pen, puis Steeve Briois, au conseil municipal et jamais bien loin de la Mairie, obtenant, par exemple, plus de 47 % des voix au second tour des municipales de 2008.

Que se passe-t-il donc à Hénin-Beaumont, et pourquoi, aujourd'hui, le FN y ferait-il la différence ? La paupérisation croissante, une perte de confiance des citoyens en la politique depuis les détournements de fonds de l'ancien maire, Gérard Dalongeville⁽¹⁾, ont pu jouer leur rôle... S'appuyant sur un discours démagogique censé dénoncer les vérités cachées de la Mairie, notamment dans son journal d'opposition « *Héning-Beaumont Vérité* », le Parti joue avec les peurs d'une population : le second du FN entend y être couronné en mars prochain.

LE F.N. EN BANLIEUE : ROSNY-SOUS-BOIS

Le Front national s'essaie en banlieue pour les municipales et fait ses galops d'essais en Seine-Saint-Denis, et notamment à Rosny-sous-Bois. Et c'est le brave Daniel Bousseilaire qui sera le candidat du rassemblement Bleu Marine⁽²⁾. Ancien secrétaire du Front dans le 93, mais aussi soldat français en Algérie, il se battra une fois de plus pour « *les Français d'abord* »⁽³⁾. Il entend défendre les citoyens contre une société prête à « *raser les églises catholiques, détruire la famille, saboter l'école, marier tout le monde avec tout le monde, éloigner nos armées...* ». Un vrai patriote !

Il faut pourtant bien comprendre que le FN ne prétend pas entièrement à une victoire. Il s'agit juste d'entretenir une pousse frontiste dans l'électorat, « *d'éveiller des consciences* » en jouant sur le taux d'abstention important. Marine Le Pen avait obtenu plus de 15 % des voix à Rosny-sous-Bois en 2012. Un score qui, une fois de plus, montre l'importance du vote.

DES ATTENTES À NICE

On connaît le penchant de Nice pour la droite parfois extrême. Au terme du double mandat de l'ancien ministre UMP Christian Estrosi, celle-ci glisse de plus en plus vers le Front national, avec une évolution fulgurante des votes FN entre 2007 (13,5 %) et 2012 (23,03 %) à la présidentielle.

C'est Marie Christine Arnautu, vice-présidente chargée des affaires sociales, qui sera la candidate à Nice. Un membre important de la famille FN, pour un vote important. Le FN a toutes ses chances de se retrouver au second tour. Le discours de la vice-présidente tentera de réunir des rapatriés d'Algérie, venus en masse dans les années soixante, et la part la plus âgée de la population niçoise, avec des thématiques « choc » comme « *la priorité de l'attribution des logements sociaux à l'ancienneté plutôt qu'à l'urgence* »...

Courage, Nice !

■ Raphaël Bocobza

RAPPEL

Aux législatives 2012, le Front national fait entrer deux de ses membres à l'Assemblée nationale : Marion Maréchal Le Pen, dans le Vaucluse, et Gilbert Collard, dans le Gard.

POUR EN SAVOIR PLUS

Alors qu'un grand journal du soir annonçait, début février, un trou d'air du FN, on s'accorde à le juger menaçant dans le Var, le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, mais aussi à Perpignan, Forbach et... bien sûr, à Héning-Beaumont.

Marine Le Pen et Steeve Briois font leur marché à Héning-Beaumont. ◀

*

1. Gérard Dalongeville fut maire Divers Gauche d'Héning-Beaumont, puis membre du PS de 2008 à 2009, avant d'en être exclu. Il a été condamné, le 19 août 2013, à 4 ans de prison et 50 000 euros d'amende pour détournement de fonds publics. Entre 2006 et 2009, il avait monté un système de fausses factures portant sur 4 millions d'euros.
2. Le Rassemblement Bleu Marine est une coalition politique née pendant les législatives de 2012 autour de Marine le Pen. Il met en avant les thèmes du Front national.
3. Voir rosnyfaitfront.com





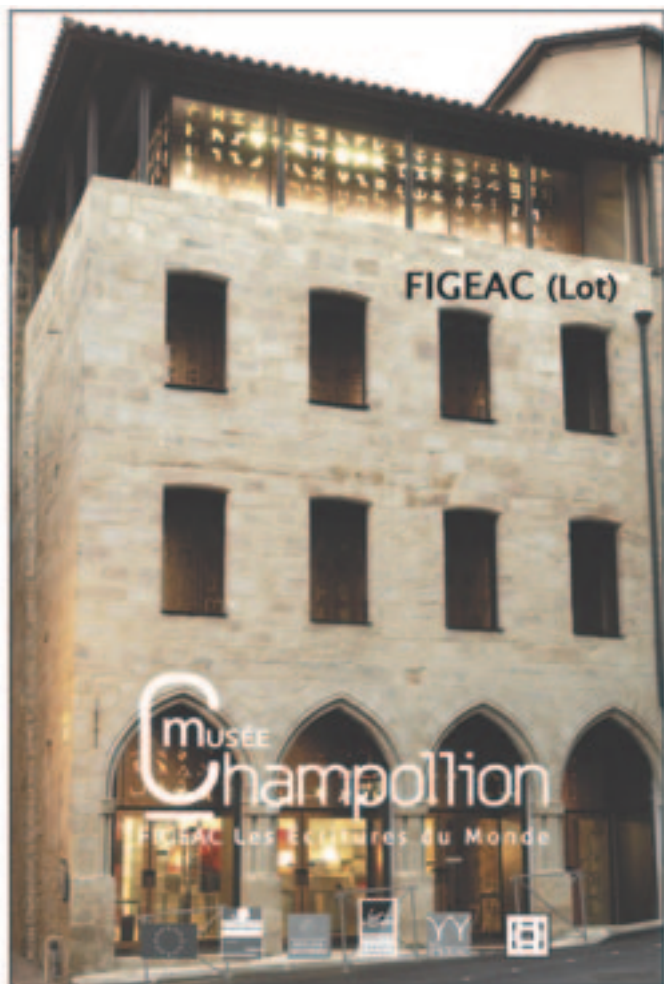
il = elle je = tu
 nous = vous

Lyon
 s'engage
 pour
 l'égalité

04 78 12 12 12 - www.lyon.fr

égaly cité

La ville comme on l'aime, plus juste



ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

L'AQUITAINE S'ENGAGE

L'égalité femme-homme nous concerne tous.

Pour la défendre et la conquérir dans toutes les sphères de la vie, l'Aquitaine s'engage : égale en matière d'emploi, de formation, de qualification, d'accès des femmes aux métiers ou secteurs d'activité où elles sont peu ou pas représentées, information, sensibilisation, développement des initiatives et des bonnes pratiques, accompagnement des entreprises...

La Région Aquitaine se mobilise pour faire avancer concrètement l'égalité entre femmes et hommes !

www.aquitaine.fr

RÉGION AQUITAINE | L'AVENIR S'ÉCRIT EN AGT |

« Boycott d'Israël », problématique et enjeux

Peut-on incriminer ceux qui appellent au boycott d'Israël ? La question de savoir si on doit le faire, ou à partir de quand il faut le faire, est différente.

RAPPEL DES FAITS

Étaient poursuivis devant la cour d'appel de Colmar, le 16 octobre 2013, douze prévenus qui avaient, dans un lieu public, le centre commercial Carrefour d'Illzach, appelé au boycott des produits israéliens en distribuant des tracts qui affirmaient : « Acheter les produits importés d'Israël, c'est légitimer les crimes à Gaza, c'est approuver la politique menée par le gouvernement israélien », tout en criant : « Israël assassin ! Carrefour complice ! »

Dans cette affaire, les prévenus se sont à la fois prévalus de la liberté d'expression⁽¹⁾ et du fait qu'en leur qualité de militants de gauche et de leur honorabilité, il ne pouvait

être retenu contre eux une accusation d'antisémitisme ou de provocation à la haine raciale.

C'est sur ces deux points que Me Rodolphe Cahn, qui dans cette affaire représentait la Licra, a fondé son argumentaire : quelle que soit sa réputation, le prévenu ne peut s'en prévaloir pour écarter une accusation de provocation à la haine raciale. Une manière de nous rappeler qu'on ne peut se retrancher derrière son honorabilité pour récuser une poursuite. Seuls les actes comptent, et on n'est jamais à l'abri d'un dérapage.

La question en suspens était donc moins celle du boycott que de l'affirmation selon laquelle « ce peuple » [israélien] aurait commis « des crimes à Gaza et que, de ce fait », il serait « haïssable » : ce qui fait *ipso facto* de tout Israélien un criminel. Cette affirmation, de par son caractère public, est donc une incitation à la haine du peuple israélien et une provocation à la discrimination de ses productions en raison de leur origine. La loi sur la liberté d'expression ne s'applique donc pas.

TOUT BOYCOTT EST-IL INCRIMINABLE ?

Juridiquement, tout boycott peut être considéré comme de la discrimination. Ce qui n'empêche pas qu'il y en ait qui paraissent *légitimes*, en d'autres termes *justes*, même s'ils ne sont pas *légaux*, tandis que d'autres sont *légitimes et légaux* : ainsi en a-t-il été de celui qui visait l'apartheid en Afrique du Sud, qui était le fait d'une résolution des Nations Unies qui transcendait ce que la loi française aurait pu relever comme discriminatoire. C'est ce qu'on appelle un problème de hiérarchie des normes.

Il n'en reste pas moins que, légal ou illégal, la société civile peut décider de faire un boycott en vertu de son *droit à la désobéissance*.

La question qui se pose ici est de savoir si on doit boycotter Israël, d'autant que les auteurs de l'acte incriminé se revendiquent de BDS, une organisation qui ne se contente pas d'appeler au

boycott des produits israéliens, mais entend l'étendre à la culture et à l'université, donc aux hommes et aux femmes qui, du fait de leur origine supposée, sont systématiquement récusés.

L'argumentaire de BDS est le suivant : les artistes, les intellectuels, les chercheurs sont par définition des représentants et des porte-parole de leur gou-

vernement, ou du moins en sont-ils solidaires *de facto*, puisqu'ils sont israéliens.

Or, Israël étant un pays démocratique, n'en déplaît à ceux qui le nient, ses citoyens sont donc libres, tout comme leurs opinions politiques qui ne sont pas nécessairement celles du gouvernement qui les représente mais qu'ils ne représentent pas. C'est donc leur faire un procès d'intention – méthode totalitaire par excellence – et s'interdire tout échange, tout dialogue intellectuel susceptible de faire évoluer une situation que l'on est fondé par ailleurs à trouver injuste.

Mano Siri

« Juridiquement, tout boycott peut être considéré comme de la discrimination. Ce qui n'empêche pas qu'il y en ait qui paraissent "légitimes", en d'autres termes justes, même s'ils ne sont pas légaux. »

LES BOYCOTTS

Si le boycott des marchandises peut se discuter, le boycott des idées et des personnes est insupportable : elles seraient récusées pour la seule raison de leur appartenance nationale. En 1962 et en 1968, l'ONU a pris des mesures de boycott économique, puis académique, culturel et sportif, contre l'apartheid en Afrique du Sud. Si leur efficacité économique a été discutable, leur impact moral et politique aura été considérable.

« En Afrique du Sud, dit le pacifiste israélien Uri Avnery, le boycott mondial a aidé à renforcer la majorité et à la mobiliser pour la lutte. L'impact du boycott d'Israël serait l'exact opposé : il pousserait la grande majorité des gens dans les bras de l'extrême droite et créerait une forteresse mentale "contre le monde antisémite" ».

Il précise : « Il y a onze ans, le mouvement Goush Shalom, où je milite, a appelé au boycott des produits des colonies. L'intention était de séparer les colons de l'opinion israélienne, et de montrer qu'il y a deux sortes d'Israéliens. Le boycott était destiné à renforcer ces Israéliens qui s'opposent à l'occupation sans devenir anti-Israéliens, ni antisémites. »

Maître Rodolphe Cahn représentait la Licra lors du procès du 16 octobre 2016, à Colmar. <

*

1. L'incitation à la haine raciale est une restriction à la liberté d'expression. On ne peut l'invoquer pour se prémunir de poursuites.



Les aléas d'un dialogue nécessaire entre la Licra et la Ligue des droits l'homme

Entretien avec Pierre Tartakowski, président de la Ligue des droits de l'homme (LDH), sur les affaires Taubira et Dieudonné, suite à la table ronde des associations antiracistes - LDH, SOS Racisme, Mrap, Cran, SOS Homophobie, etc. - et le travail commun lors de l'université d'été du Havre.

Pierre Tartakovsky, président de la Ligue des droits de l'homme (LDH), lors d'une table ronde au siège de la Licra. >



© David Carr

Pierre Tartakowsky préside aux destinées de la LDH (Ligue des droits de l'homme). Il a accepté de faire avec nous le point sur les convergences de son organisation avec la Licra, mais aussi sur les différences survenues entre les deux Ligues dans la toute récente période. Plus que jamais, lui comme nous souhaitons favoriser une action commune.

DDV Comment accueilles-tu ce mouvement de nos organisations les unes vers les autres, depuis la table ronde publiée dans le « DDV » en janvier dernier, puis l'Université d'automne qui nous a permis de dialoguer, la LDH et la Licra, avec le le Mrap, SOS Racisme, le Cran et SOS Homophobie ?

Pierre Tartakowsky. J'avais eu l'occasion de le dire devant les participants de l'université d'automne. La démarche était novatrice. [...] La table ronde que « *Le Droit de vivre* » avait publiée visait à franchir une nouvelle étape, à identifier convergences et désaccords. Le surlendemain de l'Université d'automne, nous avons adopté un communiqué commun qui avait une double qualité : il émanait d'organisations antiracistes universalistes, et il nous a permis de réagir assez vite et de manière convergente face aux agressions perpétrées par des militants du Printemps français contre Christiane Taubira.

DDV Tu parles de « Printemps français » pour évoquer le mouvement de ceux qui s'opposent au « Mariage pour tous » ?

P. T. Cette auto-appellation traduit une stratégie d'instrumentalisation sémantique des Printemps arabes, de leurs mots d'ordre, comme le fameux « Dégage ! » aujourd'hui adressé à François Hollande. Cette stratégie de communication est délibérément confusionnelle. Les manifestants ont fait agiter non pas par une fillette mais par plusieurs enfants des peaux de banane sous le nez de Christiane Taubira, un message sans ambiguïté. Après un moment de sidération politique, les quatre associations - LDH, Licra, Mrap et Sos Racisme - se sont retrouvées autour de deux collectifs, le collectif Dom⁽¹⁾ et le collectif Marche 98⁽²⁾, pour organiser une riposte. C'est la première fois en France depuis très longtemps qu'une manifestation publique contre le racisme à l'encontre d'un « Noir » concerne autant de publics, même si le succès a eu ses limites. La première étant quantitative : la mobilisation aurait pu être plus importante et a souffert d'une espèce de confusion opérée par les médias avec l'anniversaire de la marche de 1983. Il faut également dire que les grandes organisations de gauche - partis et syndicats - se sont très inégalement impliquées dans cette bataille. Ce n'est

POUR EN SAVOIR PLUS

Pierre Tartakowsky, président de la Ligue des droits de l'homme, est journaliste et rédacteur en chef d'« *Options* », la revue des cadres de la CGT. Membre de la LDH depuis 2002, il en est devenu président en 2011. Ce passionné d'écriture est l'auteur de nombreux ouvrages.

qu'au lendemain d'une Mutualité tenue « Contre le racisme et les extrémismes » que le Parti socialiste a appelé à la manifestation, qui avait lieu deux jours après. Au-delà, les secteurs les plus socialement défavorisés, ceux qui sont liés à l'histoire de l'immigration, et notamment maghrébine, ne se sont pas déplacés. Signe d'une réelle difficulté à fédérer les postes et à faire prévaloir un principe de solidarité universaliste.

Lors de la première discussion avec nos amis « Ultramarins⁽¹⁾ », la demande qui prévalait initialement était de manifester contre le racisme anti-Noir en refusant « tout amalgame » avec les Roms et les étrangers. Organisations à vocation universaliste, nous étions perçues comme nous cantonnant dans l'abstraction, opposées à leur vécu bien concret. Le texte adopté reflète ces débats et le – bon – compromis qui en est issu.

DDV L'affaire Dieudonné a-t-elle confirmé cet état de choses et rapproché les acteurs antiracistes ?

P. T. Dieudonné exerce une capacité de nuisance réelle et considérable, et nos associations l'ont assigné en justice pour négationnisme. Remarquons au passage que Dieudonné, depuis sa fameuse déclaration sur Patrick Cohen, ne nie plus l'existence des chambres à gaz. Il en regrette l'absence.

DDV Il en reconnaît la réalité. C'est plus clair !

P. T. En revanche, entre nous, le débat s'est focalisé sur la méthode adoptée par Manuel Valls. Sur la nature de Dieudonné, nous sommes tous d'accord. Certains – dont nous sommes – mettent en garde contre le risque, après l'arrêt du Conseil d'Etat, de voir mise en branle une machine à réduire les libertés publiques ; d'autres vont privilégier le fait que l'essentiel est de mettre Dieudonné hors scène.

DDV Il a été condamné sept fois, et ces condamnations n'ont pas été appliquées. On savait que la réédition du spectacle « Le Mur » donnerait lieu aux mêmes assauts d'antisémitisme.

P. T. Quand nous avons attaqué Dieudonné après son show au Zénith, nous avons bien insisté sur le fait que nous ne demandions pas la censure d'une œuvre d'art relevant de la liberté de création, mais d'un discours politique sans rapport avec la création artistique. La LDH veille au risque réel de restriction des libertés, et depuis quelques années, ce qui prévaut, c'est le réflexe d'interdit, ce qui nous inquiète.

DDV En l'occurrence, malgré la répétition du délit, aucune sanction n'a été appliquée.

P. T. J'entends l'argument, mais en regard, l'arrêt du Conseil d'Etat a plusieurs défauts. D'une part,

au lieu de condamner Dieudonné pour antisémitisme, il condamne son spectacle pour trouble à l'ordre public. Je ne pense pas que Dieudonné soit un « trublion », je pense que c'est un antisémite. Ce n'est pas du même ordre.

D'autre part, la juridiction administrative suprême

évoque « l'atteinte à la dignité de la personne », une notion extrêmement flexible en droit et très problématique.

Enfin, le fait de faire intervenir dans cet arrêté la cohésion nationale ajoute un élément de flou.

Ce que je retiens de la

période, en tout cas, c'est qu'il n'y a pas eu de polémiques entre nos associations, ce qui aurait été contre-productif.

Nos associations ont des pratiques différentes. Ce n'est pas parce qu'elles partagent la volonté de travailler ensemble qu'elles vont se mettre à penser de la même manière, à agir de la même façon. Il faut continuer à se voir, à discuter, à cultiver le respect de nos différences. Les élections municipales vont en être l'occasion, puisque nous partageons la même inquiétude de voir les thèmes d'extrême droite repris ou recyclés par une partie de la droite républicaine. On peut parfaitement être un homme de droite dans ce pays sans faire de génuflexion devant l'idée de préférence nationale, par exemple.

DDV Et au-delà des municipales et des européennes ?

P. T. Nous n'en avons pas fini avec l'extrême droite et ses thèmes de prédilection : racisme, antisémitisme, discriminations... Il y a une grande mobilité, une grande fluidité de ces forces. Il y a six mois de cela, nous avions tendance à considérer que le principal danger venait du Front national. Or les agressions sont venues de secteurs moins partidaires – rassemblés autour de réseaux de pensée hostiles au Mariage pour tous.

Le Front national n'aurait jamais planifié l'affaire Taubira, ni non plus l'affaire Dieudonné, personnage trop clairement antisémite... Sa stratégie politique est autre, elle est intégrationniste, vise à une représentativité territoriale, parlementaire et municipale. Les initiateurs de la Manif pour tous sont d'une certaine façon plus « révolutionnaires ». Ils ne veulent pas avoir d'élus, mais « renverser la marmite », comme le disaient les anarchistes du siècle dernier. En ce sens, leur impact est à la fois considérable et limité. Avec Dieudonné, ils peuvent, par exemple, fédérer dans la dérision ou la dénonciation ; mais lorsqu'il s'agit de faire un programme politique, les choses deviennent plus compliquées. C'est là où le FN peut prendre la relève.

Vigilance, donc, et unité !

■ **Propos recueillis par
Antoine Spire**

*

1. Le Collectif Dom, ou Collectif des Antillais, Guyanais, Réunionnais et Mahorais, est une association se définissant comme un lobby politique pour l'outre-mer. Il a été fondé en avril 2003 par Patrick Karam pour défendre, à Paris et en France, les intérêts des personnes originaires des Antilles françaises, de Guyane, de Mayotte et de la Réunion. On les désigne aussi comme « Ultramarins ».

2. Le Collectif Marche 98, CM 98, est une association mémorielle présidée par Serge Romana. Son action principale est la réhabilitation et la défense de la mémoire des victimes de l'esclavage colonial. Elle est née à l'initiative des organisateurs de la marche silencieuse des 40 000, du 23 mai 1998, qui a conduit à la loi reconnaissant l'esclavage comme crime contre l'humanité.

L'antisémite obsessionnel de La Main d'Or passe au plan B : opération victimisation

De provocation en condamnation, puis interdiction, Dieudonné s'est forgé un personnage broyé, selon lui, par un système « médiatico-juridico-sioniste » qui l'obsède. Sa posture d'artisan saltimbanque, spolié, désintéressé, incompris, et lentement étouffé par les deux poids-deux mesures qui gangrènent la France, est pure fiction.

L'interdiction du spectacle de Dieudonné, « *Le Mur* », par le Conseil d'Etat, le 9 janvier 2014, est une décision qui fera certainement date.

UN TRAITEMENT D'EXCEPTION POUR DIEUDONNÉ ?

Cette décision ne fait toutefois pas de M. M'bala M'bala une victime sacrificielle de la plus haute juridiction française, qui lui aurait réservé un sort tout particulier. En effet, Dieudonné n'est pas le premier à se voir appliquer une telle décision. En 1995, le Conseil d'Etat avait interdit un « spectacle » de lancer de nains, également au motif d'« atteinte à la dignité humaine ». D'aucuns ont avancé qu'interdire un spectacle avant même qu'il ait eu lieu tenait plus du préjugé que de la justice. L'honnêteté intellectuelle la plus élémentaire pousse pourtant à admettre que « *Le Mur* » ayant été déjà maintes fois joué à l'identique, Dieudonné allait réitérer ses propos à Nantes, accusant « *Elie Wiesel et son gang des tractions* » d'avoir grassement monnayé « *en chialant* » les souffrances endurées durant la Shoah, évoquant le projet néo-nazi 2013, « *Fabriquer des savonnets avec le gratin du show-business français* », ou regrettant que le journaliste Patrick Cohen n'ait pas été gazé par les nazis.

Cela tombe sous le coup de la loi. Tout comme le ferait un éventuel appel à la ratonnade lancé par un fantaisiste nouvelle manière. Notons par ailleurs que la version expurgée du « *Mur* » n'a, elle non plus, pas été interdite *a priori* : depuis plusieurs semaines, Dieudonné la joue librement. A l'épreuve des faits, sa position d'homme

bâillonné vacille donc dangereusement. Il s'acharne toutefois à l'entretenir, en assurant qu'Internet est le seul espace où il peut s'exprimer pleinement. Nombre de journalistes ont pourtant affirmé publiquement, ces dernières semaines, l'avoir invité et s'être heurtés à ses refus répétés.

SOUVENIRS, SOUVENIRS ?

Sur l'air du « c'était mieux avant », à chaque fois qu'il s'agit d'ajouter une ligne au martyrologue de Dieudonné, ses aficionados en appellent à la mémoire de Coluche ou de Pierre Desproges, à qui la justice laissait, selon eux, allègrement la bride sur le cou, sans se mêler de savoir jusqu'où ils pouvaient aller.

Sans vouloir même introduire ici de comparaison qualitative ou esthétique, on ne parle pas de la même chose. Aucun des artistes cités ci-dessus ne s'est jamais départi sur scène de son costume de comédien : les frontières entre l'homme et le personnage demeuraient distinctes. On savait donc avec qui on riait des Arabes, des Juifs ou des Noirs...

Aujourd'hui, il ne s'agit pas de se demander si Dieudonné fait du second degré, car il n'est plus un saltimbanque. De glissements en dérapages, il développe exactement les mêmes arguments dans ses campagnes électorales que dans ses sketches, et fait désormais pleinement figure d'homme politique.

DANS LE MARÉCAGE « ANTISIONISTE »

Depuis 1997, où il s'était présenté à Dreux, il a parcouru l'intégralité de l'échiquier politique, pour finalement s'échouer dans les marécages des listes « antisionistes ».

Pour mieux comprendre de quoi il retourne, il faut interroger la vision du sionisme défendue par Dieudonné. Il s'en est expliqué largement, interrogé par une télévision locale, lors d'une de ses visites en Iran, en septembre 2011, n'hésitant pas à lier structurellement ses activités d'humoriste et de politicien : « *La matière première de l'humoriste, c'est la bêtise humaine, c'est le mensonge et, au final, c'est le sionisme, car il n'y a pas plus bête et menteur que le sionisme. Le sionisme, c'est ce qui il y a de plus mauvais [...] Il ne vous élève jamais, il vous écrase, il vous domine. Il fait de vous un esclave.* »

Aux yeux de Dieudonné, le sionisme, à la fois triomphant et masqué, domine le monde : « *Israël*

A LIRE

A propos de la concurrence mémorielle :

- Jean-Michel Chaumont : « *La Concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance* ». La Découverte, 1997.

- Nicole Lapierre : « *Causes communes. Des Juifs et des Noirs* ». Stock, 2011.

Dieudonné M'bala M'bala ▼





n'est que la partie émergée de l'iceberg, en dessous, c'est toute la planète qui est touchée, qui est infiltrée par cette maladie. » A ce point précis de la description, l'antisionisme perd sa réalité géographique (et par là même son caractère politique et respectable) pour revêtir des allures de complot mondial voué à la perte de l'humanité. Il ne s'agit donc plus alors d'antisionisme, mais bel et bien d'antisémitisme, quoi qu'en dise Dieudonné, qui ne craint jamais le ridicule quand il aborde le sujet. Ainsi, soit il traîne quelques lacunes en histoire⁽¹⁾, soit il se trahit lui-même quand il affirme sans sourciller, toujours devant les caméras iraniennes :

« *Le sionisme a tué le Christ.* » Il a beau s'évertuer à remplacer méticuleusement « juif » par « sioniste », ses contradictions sémantico-historiques cachent fort mal sa monomanie antisémite.

DE L'USAGE PERSONNEL DE LA CONCURRENCE MÉMORIELLE

Dieudonné n'applique pas ce mécanisme de victimisation uniquement à sa propre personne. Il s'est également autoproclamé défenseur de la négritude et de la mémoire de l'esclavage, qu'il estime méprisées par la France⁽¹⁾. Là encore, sa réflexion s'arrête tout naturellement à son obsession : le même deux poids, deux mesures, en faveur des Juifs, cela va sans dire, est à l'œuvre également en matière d'Histoire.

Ainsi, la « *pornographie mémorielle*⁽²⁾ » de la Shoah prendrait toute la place dans l'enseignement, dans les médias, dans des esprits lobotomisés

« Il ne s'agit donc plus d'antisionisme, mais bel et bien d'antisémitisme... »

« *par le lobby sioniste qui cultive l'unicité de la souffrance*⁽³⁾ ».

Dieudonné n'hésite pas à exacerber la « concurrence mémorielle » entre les différentes communautés victimes de massacres ou de génocides. Cette notion, apparue dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, a été théorisée dans toute sa complexité par des chercheurs.

De ce problème historiographique, politique et psychique, Dieudonné propose une analyse simpliste, erronée, et qui ne

brille même pas par sa nouveauté⁽⁴⁾. Alors qu'il monte les unes contre les autres les différentes composantes de la société française, on ne peut

s'empêcher de penser que l'ordonnance du Conseil d'Etat a touché juste quand elle évoque, au sujet du « Mur », des « *propos pénalement répréhensibles, de nature à mettre en cause la cohésion nationale* ».

Alors que certains en sont toujours à évoquer la lepénisation des esprits, il faut désormais s'intéresser à la dieudonnisation des foules égarées dans le ricanement obscène, l'ignorance crasse et la haine hallucinée. Le 26 janvier, leur cortège hétéroclite a défilé, punctuant leurs « quenelles » de « *Juif, casse-toi, la France n'est pas à toi* », « *Europe pédo-criminelle, sioniste, satanique* », « *Faurisson a raison, les chambres à gaz, c'est du bidon* ».

Qui aurait pu croire que les rues de Paris pourraient résonner une nouvelle fois, au grand jour, de tels échos liguards ?

■ Delphine Auffret

Pendant l'émission « *Ce soir ou jamais* », sur l'affaire Dieudonné. (De g. à d.) Eduardo Rihan-Cypel, Gérald Garutti, Emilie Frèche et Alain Jakubowicz.

FAURISSON SUR LA TOUCHE

Après avoir relayé Faurisson, Dieudonné n'hésite pas à regretter que Patrick Cohen n'ait pas fini sa vie dans les chambres à gaz (elles ont donc existé ?)

*

1. Alain Soral, invité de Thierry Ardisson dans « *Tout le monde en parle* », le 13 avril 2002, critique ouvertement Dieudonné et son « *manque de culture* » en matière d'histoire de la traite négrière. Par la suite, Alain Soral deviendra le principal conseiller de Dieudonné en thèmes et calomnies antisémites.

2. Propos tenus par Dieudonné à Alger, le 16 février 2005, qui lui ont valu une condamnation par la 17^e chambre du tribunal correctionnel de Paris, le 11 septembre 2007.

3. *Idem*

4. Cf. colonne ci-dessus.

L'émancipation des femmes par le sport

L'initiative de la Mairie de Moundou, au Tchad, qui encourage la pratique du football et du handball féminins, a été retenue par le jury du forum Educasport Monde 2013.

S'appuyer sur le football pour promouvoir le droit des femmes au Tchad ? Si cette idée va à l'encontre de plusieurs stéréotypes du monde du ballon rond, elle constitue bien le cœur de la mission de l'une des initiatives primées au cours du forum Educasport Monde 2013. Initiée par l'Agence pour l'éducation par le sport (Apels), la première édition de cet événement, qui a eu lieu à Paris du 27 au 29 novembre 2013, a été l'occasion de promouvoir de nombreuses associations ayant choisi de privilégier le volet socio-éducatif du sport plutôt que la performance. La Licra avait décidé d'apporter son soutien à l'organisation de la table ronde consacrée au thème de « *la pratique sportive au service de l'émancipation des femmes* ».

La grande diversité des différents projets sélectionnés montre que ce sujet est aujourd'hui particulièrement porteur. Au cours des interventions des participants, le public a, par exemple, pu être sensibilisé à la promotion de la pluralité religieuse

en Israël, *via* une action menée par le ministère de la Culture du pays, à la lutte pour une plus grande mixité dans le sport grâce au réseau allemand Discover Football, mais aussi à l'accompagnement de femmes victimes de violences sexuelles par l'association française Active ton Potentiel.

Mais c'est bien l'initiative de la Mairie de Moundou, au Tchad, qui a été retenue par le jury du forum Educasport Monde. Alors que la pratique sportive était quasiment inaccessible aux femmes jusqu'aux années 2000, la Mairie a mis en place un système d'encouragement pour la pratique du football et du handball féminins, couplé à un programme d'assistance alimentaire.

La Licra espère ainsi s'associer dans la durée à cet événement, pour continuer à « *donner des exemples concrets où la pratique sportive a été révélatrice de changement dans la vie d'une ou plusieurs femmes* », selon la formule des organisateurs.

Ivan Sand

Sport, mixité et discriminations

Comme chaque année depuis 42 ans, l'association Edmond Michelet et la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) organisent une grande manifestation sportive et éducative pour les mineurs en difficulté : le Challenge Michelet.

Les trois championnes de taekwondo entourées par leurs amies, lors de l'attribution des Trophées sportifs 2012, à Carrières-sous-Poissy. >



Cette année, trois cents jeunes garçons et filles de toute la France, âgés de 12 à 18 ans, se rencontreront sur les installations sportives de la ville de Poissy, dans les Yvelines, autour de la mixité et de la lutte contre les discriminations.

Cet événement sportif construit autour de six disciplines (football, basket-ball, athlétisme, natation, escalade et course à pied) est plus qu'une simple compétition. Défenseur des valeurs de l'olympisme et promoteur de santé auprès des jeunes, le challenge Michelet, une manifestation

organisée pour rassembler des jeunes dans le cadre de la prévention de la délinquance, doit agir comme un véritable levier d'éducation, dont est garante la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Il offre à chaque jeune l'opportunité de dépasser ses difficultés, de compléter une démarche d'apprentissage et d'insertion travaillée tout au long de l'année par les éducateurs.

Le sport est un média éducatif qui peut servir aussi de support à la transmission de valeurs essentielles au « vivre ensemble », l'apprentissage des règles, la solidarité, le respect de soi et des autres. C'est pourquoi, chaque année, la PJJ retient une thématique éducative particulière travaillée tout au long de l'année et fil conducteur du déroulement de la manifestation.

L'édition 2014 a retenu le thème de la mixité pour sensibiliser les jeunes à toutes les formes de discrimination, qu'elles soient liées au genre, à l'âge, à la classe sociale, au handicap, aux origines, à la culture, à la couleur de peau...

Cette année les jeunes concourront aussi pour un prix de la mixité.

Soazig Le Ouay

Chargée de communication, dir. Ile-de-France et Outre-Mer

REPÈRES

Challenge Michelet du 19 au 24 mai, à Poissy (Yvelines).

SafirLab, un laboratoire du changement pour les pays du printemps arabe

Le 21 novembre 2013, Martine Bernheim, Françoise Loeb et Mano Siri⁽¹⁾ rencontraient sept jeunes engagés sur des projets citoyens en Egypte, en Libye, au Maroc et au Yémen.



© Juliette Robert

La rencontre avait quelque chose de sur-réaliste. Il était environ 14 heures et nous nous retrouvions – toutes trois volontaires – face à sept jeunes du Maghreb et du Machrek, venus suivre un programme de formation initié par l'Institut français et CFI⁽²⁾.

Nous présentâmes la Licra, son origine, son histoire, son pluralisme et ses actions de défense des droits de ceux qui, en raison d'une appartenance réelle ou supposée, sont victimes de racisme. Nous leur parlâmes de l'importance historique de notre combat contre l'antisémitisme et du fait que nous tenons à ce qu'il soit à la fois distingué et relié au combat général contre le racisme. On insista sur le travail mémoriel et sur la nécessité d'intervenir dans les écoles pour en prévenir le développement et la banalisation chez les jeunes générations. Puis nous leur passâmes la parole, curieuses d'eux-mêmes, de leurs projets et de leurs attentes.

Mohammed Abdelmajid se consacre à la défense des 100 000 réfugiés venus de Libye, d'Erythrée, du Soudan. Concentrés dans certains quartiers du Caire, interdits d'école, de services de santé, ils subissent un harcèlement permanent, et la rumeur publique les accuse de répandre des maladies... Il voudrait faire reculer les préjugés de la société égyptienne à travers la diffusion de clips sur YouTube, et déclencher ainsi une prise de conscience de son racisme.

Awad Alwan s'intéresse aux juifs de Reda, les exclus de la société yéménite: interdits de postes publics. Poussés à partir, ils vivent dans une prison à ciel ouvert. Il voudrait faire un documentaire, mais il sait combien ce projet est sensible, puisqu'il défend la diversité constitutive du Yémen. Pourtant, c'est un appel à combattre l'expansion du confessionnalisme et du tribalisme qui ronge la société yéménite.

Hanane Gahmou, originaire du Maroc berbère, est journaliste à Agadir. Elle voudrait contrer les programmes amazir inféodés au gouvernement ou purement commerciaux, en développant une radio de proximité qui donne la parole aux femmes amazir sans les prendre pour des idiots ou en donner une image folklorique.

Ismail Chaouf, lui aussi marocain, travaille dans le domaine de la formation des jeunes enseignants. Il voudrait transformer le système éducatif pour le désenclaver et le rendre plus adéquat au monde moderne, capable de faire disparaître les préjugés communautaires.

Nizar Abusrih et Amélie Elarbes sont journalistes en Libye. Pour la jeune femme, il faut mettre l'accent sur l'éducation au droit. Pour lui, il faut développer la liberté de la presse, recenser les violations contre les journalistes, et mettre en place un observatoire qui les protège des kidnappings. Il est venu pour comprendre le travail de la Licra, qui cherche à éduquer plus qu'à stigmatiser. Car en Libye, la question de la réconciliation nationale, sans laquelle le pays ne peut fonctionner, est cruciale.

NE PAS EN RESTER LÀ...

En à peine trois heures qui nous parurent très courtes, ce fut comme un bol d'air venu des pays du printemps arabe, une demande concrète d'échanges réguliers, de liens à créer, de formations militantes à mettre en place, de partage d'expériences. Un monde que l'on aurait eu du mal à imaginer pouvoir s'ouvrir il y a quelques années : un désir de coopération que nous devons honorer, parce que c'est une chance qui nous est offerte de nouer des liens militants, voire de créer des sections Licra dans les sociétés civiles du monde arabe.

■ Mano Siri

A Paris, rencontre de SafirLab 2013 avec le journaliste Vincent Glad. ◀

REPÈRES

SafirLab, né à l'initiative du « Partenariat de Deauville », s'est fixé pour objectif de reconnaître le rôle des jeunes dans les « printemps arabes » et de les accompagner dans leurs projets citoyens, parce qu'ils sont porteurs d'une transition vers des sociétés libres et démocratiques.

Le Partenariat de Deauville est une initiative du sommet du G8, à Deauville en mai 2011, pour mettre en place une série d'actions qui visent le renforcement des pratiques de la bonne gouvernance au sein des pays en transition démocratique du monde arabe.

*

1. Martine Bernheim et Françoise Loeb sont des responsables de la commission Education de la Licra ; Mano Siri en préside la commission Culture.
2. L'Agence française de coopération Média CFI est, depuis vingt-cinq ans, l'opérateur de la coopération française en faveur des médias des pays d'Afrique, de la Méditerranée, des Balkans, du Caucase et de l'Asie. Filiale du groupe France Télévisions, CFI est subventionné par les Affaires étrangères pour animer un réseau de partenaires du secteur des médias.

Turquie : vers la fin de l'ère Erdogan ?

Derrière les événements qui défraient la chronique turque de ces derniers mois, et après la contestation nationale sur la place Taksim de l'été dernier, une nouvelle étape a été franchie dans une lutte pour le pouvoir qui couve depuis longtemps au sein de la coalition islamiste de l'AKP, le parti du Premier ministre Erdogan.



Manifestation devant une prison dans la banlieue d'Istanbul, pendant l'affaire Ergenekon, le procès des militaires turcs. ▶

« VOUS N'AVEZ JAMAIS ÉTÉ TURCS »

Les diatribes antisémites de plusieurs ministres, dont le premier d'entre eux, Erdogan, accusant la communauté juive turque d'avoir fomenté la révolte anti-gouvernementale d'avant l'été inquiètent les Juifs de Turquie (environ 15 000 personnes à Istanbul). « De toute façon, vous n'avez jamais été turcs », écrivait en juillet dernier un éditorialiste du quotidien islamiste « *Takvim* ». Les Juifs de Turquie sont les descendants de ceux qui ont survécu à l'Inquisition, au xv^e siècle. Les discours officiels mettent toujours en avant leur accueil par l'Empire ottoman pour attester de « la tolérance turque ».

Le scandale politico-financier qui a frappé, à la mi-décembre, la classe politique islamo-conservatrice au pouvoir en Turquie a donné lieu au limogeage de la moitié du gouvernement. Un peu plus tôt déjà, une reprise en main de la police avait été opérée pour endiguer la vague d'arrestations (dont une vingtaine d'incarcérations) qui a touché des proches des dirigeants de l'AKP, Parti de la Justice et du Développement du premier ministre Erdogan, à commencer par son propre fils. La presse turque parle aujourd'hui d'environ six mille policiers sanctionnés, révoqués ou mutés, depuis la révélation du scandale.

Face à cette crise sans précédent depuis son arrivée au pouvoir en 2003, Erdogan répond donc depuis le début aux accusations de corruption par une grande opération de nettoyage : au sein de la police, donc, mais aussi de la magistrature et du pouvoir judiciaire plus largement (des centaines de limogeages et de mutations de magistrats), invoquant un complot contre l'Etat turc de Fethullah Gülen. Cet imam septuagénaire, qui a fui la Turquie à la fin des années 90 et vit en exil aux Etats-Unis, est à la tête d'un mouvement sociétal et religieux influent.

DEUX CAMPS OPPOSÉS MAIS ALLIÉS CONTRE L'ARMÉE

D'un côté, donc, Erdogan et ses fidèles, dont les idées s'enracinent dans le mouvement des Frères musulmans, fondé en Egypte en 1928. De l'autre, la secrète confrérie Gülen, plus proche de la tradition turque, constituée d'intellectuels libéraux occidentalisés et pro-européens (de gauche ou de droite).

Opposés tant sur le plan culturel que social, les deux groupes se sont alliés de manière informelle pendant presque toute la première décennie pour saper l'armée, à l'origine de trois coups d'Etat depuis les années soixante. Dans les derniers jours de 2013, l'état-major militaire portait plainte contre la condamnation de centaines d'officiers dans deux procès pour complot contre le gouvernement.

La violente répression des manifestations de mai et juin 2013 et les dernières affaires de corruption ont, semble-t-il, définitivement mis fin à cette alliance contre nature. Menaces, écoutes, chantages, emprisonnements..., l'Etat ne recule devant rien pour soumettre tout ce qui pourrait menacer le pouvoir d'un Premier ministre autoritaire et brutal, qui se rêve en sultan moderne.

LE PUTSCH ÉGYPTIEN FAIT-IL RÊVER DES GÉNÉRAUX TURCS ?

Dès 2011, Erdogan a fait appliquer un programme islamiste, et a affaibli, à coup de réformes et de procès, l'influence kémaliste de l'armée. Une réforme de l'éducation a renforcé les enseignements islamiques dans l'école publique primaire, les collèges et lycées, afin d'élever « une génération pieuse », selon le Premier ministre. Une série de restrictions aux droits de l'homme a été mise en place (ont été réduits la liberté d'expression, la liberté de la presse, la liberté télévisuelle et sur Internet, la liberté de réunion, le droit à l'avortement et à la commercialisation d'alcool).

Au printemps 2012, Erdogan soumettait un projet de Constitution pour instaurer un régime présidentiel qui conduit à une importante concentration des pouvoirs. La destitution de son ami Morsi l'a sérieusement affecté et, fin septembre, sur fond de tensions confessionnelles et communautaires croissantes, il annonçait « un paquet de mesures démocratiques ».

La principale et la seule véritable réforme ? L'autorisation de porter le voile dans les institutions publiques, à la suite des universités...

■ Karen Benchetrit

Des minorités officielles mais discriminées

En Turquie, les Arméniens, les Grecs orthodoxes et les Juifs sont reconnus en tant que minorités officielles (traité de Lausanne de 1923), ce qui n'a pas empêché les discriminations de la République, longtemps très hostile aux citoyens non musulmans.

L'Ukraine se déchire pour une Europe qui regarde ailleurs

Après la vague « Orange », l'Ukraine ne voulut plus de l'Europe qu'à demi – mais d'autant plus passionnément... – dans la moitié occidentale du pays ! Contre un pouvoir pro-russe que Poutine veut satelliser, le printemps de Kiev est revenu en plein hiver : les concessions de Ianoukovitch empêcheront-elles le pays de se couper en deux ?

En novembre dernier, l'Ukraine, sous le joug de son Grand Frère russe, refuse de signer les accords d'association proposés par l'Union européenne, condamnant par la même occasion l'ex-Première ministre Ioulia Timochenko à rester en prison. Dès lors, une opposition pro-européenne décide de se rassembler dans les rues de Kiev pour demander la démission du président Ianoukovitch.

Après une période d'essoufflement, le mouvement reprend vivement en 2014, assujettissant la capitale à des violences de plus en plus intenses, dues à la forte répression du gouvernement. Aujourd'hui, rien ne semble arrêter le peuple ukrainien, qui n'avait pas connu de rassemblement aussi important depuis la révolution Orange⁽¹⁾, en 2004.

PERTURBATIONS

L'Ukraine est en révolte et réclame à son gouvernement le changement, l'ouverture sur l'Europe et le départ de son président illégitime, Viktor Ianoukovitch. A Kiev, le mouvement a fait de la place Maidan le foyer symbolique de sa révolte. Il semble mobiliser de plus en plus de citoyens, franchissant les limites de la capitale pour se propager dans les régions.

Le 16 janvier dernier, le gouvernement a annoncé l'adoption de plusieurs lois à tendance dictatoriale, allant à l'encontre des manifestations. Dès lors, Kiev est devenu le terrain de violents affrontements opposant des civils en colère aux forces de « l'ordre ». Le gouvernement est sur la sellette.

Le Président, qui semble ne plus savoir comment faire pour calmer les événements, essaie tant bien que mal de se maintenir. Le départ symbolique du Premier ministre Mikola Azarov ou les propositions de hauts postes dans le gouvernement pour les leaders de l'opposition sont, certes, des petites victoires pour la place Maidan, mais elles ne sauraient suffire à arrêter la détermination du mouvement.

Les choix de Viktor Ianoukovitch se font sous la pression des puissants voisins russes, et le Premier Ukrainien fait allégeance à Poutine, alourdissant du même coup la dette du pays.

UN PEUPLE EN CRISE

Le peuple ukrainien est en crise. Une crise identitaire et légitime, qui éclate sous la forme d'une révolution témoignant d'une véritable usure causée par les gouvernements successifs, de Léonid Kouchma et son clan d'oligarques, de Viktor

Youchenko et son échec politique, et de Viktor Ianoukovitch, frauduleusement élu.

L'Ukraine veut s'appartenir et voit de l'espoir en l'Europe, qui représente de nouvelles opportunités économiques et une modernisation considérable. S'agit-il donc aujourd'hui d'un tournant véritable, ou est-ce l'inverse ? Comment la révolte s'organise-t-elle ? On remarque que, malgré l'augmentation du nombre d'opposants, aucune unité véritable ne semble ressortir. Les leaders politiques n'ont pas d'influence sur la rue, laissant planer un doute sur la suite des événements.

L'EUROPE, UN AMI QUI VOUS VEUT DU BIEN

Après avoir évoqué sa « déception » suite au revirement du gouvernement ukrainien concernant l'accord d'association, Mme Ashton, haute représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères, a déclaré que l'avenir de l'Ukraine « réside dans une relation forte avec l'Union européenne ».

L'Ukraine cependant a choisi de rester terrée dans ses vieilles habitudes commerciales avec la Russie. Un tiraillement qui rend la révolte ukrainienne aussi importante pour le pays que pour ses voisins.

Pour les Russes, il s'agirait de revenir progressivement aux relations d'antan, comme pendant l'URSS.

Pour les Européens, en plus d'un nouveau partenaire économique, l'Europe prendrait une nouvelle place à l'Est...

■ Raphaël Bocobza

■ POUR EN SAVOIR PLUS

« Mythes politiques et identité en Ukraine post-soviétique », par Dominique de Juriew (préface de Guy Lanoue, L'Harmattan), met en relief les différentes crises existentielles que vit le peuple ukrainien après s'être séparé de l'URSS.



1. La « révolution Orange » correspond à la contestation du peuple ukrainien, en 2004, suite aux résultats faussés des présidentielles, donnant Ianoukovitch gagnant sur Youchtchenko, le candidat « Orange ». Les réformateurs ukrainiens à l'origine du mouvement ont longtemps été représentés par l'ancienne Premier ministre, Ioulia Timochenko, aujourd'hui en prison.





Dior

VIII

DIOR VIII GRAND BAL MODÈLE « RÉVILLE »
MONTRE CÉRAMIQUE HAUTE TECHNOLOGIE.
BRACELET CÉRAMIQUE POINTES DE DIAMANT.
CALIBRE AUTOMATIQUE « DIOR INVERSÉ » EXCLUSIF.
MASSE OSCILLANTE FONCTIONNELLE BREVETÉE, PLACÉE CÔTÉ CADRAN,
EN OR 22 CARATS AJOURÉE ET SERTIE DE 182 DIAMANTS.
RÉSERVE DE MARCHÉ DE 42 HEURES.

La "french doctor" des prisons françaises

La Licra décerne son prix Jean Pierre-Bloch au médecin Véronique Vasseur pour son action en faveur des droits de l'homme, dont l'homme emprisonné. En 2000, son témoignage de « Médecin chef à la Santé » avait dénoncé la dégradation des prisons françaises. Elle s'attaque aujourd'hui aux scandales financiers de notre système de santé.



© Licra

De gauche à droite :
Alain Jakubowicz, Martine Benayoun,
Raphaël Pierre-Bloch,
Véronique Vasseur, Harry Matsakos,
Pierre Margara et Pierre Aidenbaum,
pendant la remise du prix. ◀

« CELA FAIT PAS MAL DE MONDE CONTRE MOI... »

« Merci pour ce bel hommage. [...] Je suis très honorée d'être considérée comme descendante de la famille Pierre-Bloch, dont les actions ont été héroïques, douloureuses dans des temps terribles. Pour moi, la prison est le lieu de destruction programmée, et il n'était pas question que je me taise au risque de ne pouvoir me regarder dans un glace.

Je ne me suis pas fait trop de copains, car comme disait Confucius : "Lorsque vous faites quelque chose, vous avez contre vous ceux qui voulaient faire comme vous." En l'occurrence, les associations, ceux qui voulaient faire le contraire, comme l'administration pénitentiaire, et tous ceux qui ne voulaient rien faire du tout, comme la majorité de la population. Cela fait pas mal de monde contre moi.

Depuis 2000, je continue à œuvrer. Après trois ans comme trésorière de l'Observatoire international des prisons (OIP), j'ai rejoint les Prisons du Cœur de Pierre Botton. Parfois, des sortants de prison viennent me voir à l'hôpital. Merci pour ce bel hommage qui me conforte dans ma démarche. Dire la vérité, ne pas accepter l'inacceptable, ne pas vivre dans la compromission... Ce sont tous ceux qui se taisent qui sont anormaux. »

Véronique Vasseur

C'est sous les ors du Sénat qu'Yves Pozzo di Borgo accueillit la cérémonie de remise du prix Jean Pierre-Bloch, décerné par la Licra à l'initiative de Martine Benayoun, présidente du jury, à un artiste dans son rapport aux droits de l'homme. Il a été attribué au médecin et peintre Véronique Vasseur, en présence de nombreuses personnalités.

Le sculpteur Pierre Margara, chevalier des Arts et des Lettres, a offert à la lauréate une statue, symbole d'humanité, en marbre de Carrare.

Dans son discours, Martine Benayoun, vice-présidente de la Licra, a insisté sur l'importance des liens entre la culture et les droits de l'homme, une thématique d'une étonnante actualité !

Le président de la Licra, Alain Jakubowicz, après avoir évoqué la vie héroïque de Pierre et Gaby Pierre-Bloch, puis celle de Jean-Pierre, leur fils, député de Paris, homme d'action passionné de justice, disparu prématurément en 2013, a situé Véronique Vasseur dans la lignée de cette famille caractérisée par son courage et représentée par quatre générations.

MÉDECIN CHEF À LA PRISON DE LA SANTÉ

De 1992 à 2000, Véronique Vasseur dirige le service médical de la prison de la Santé. Son

livre détonateur, « Médecin chef à la prison de la Santé », déclenche l'ouverture de deux commissions parlementaires qui aboutissent au vote d'une loi pénitentiaire instaurant la présence d'un contrôleur des prisons, celle de l'avocat au tribunal disciplinaire, la réforme des cantines et la fermeture des prisons vétustes. Des mesures qui concourent à favoriser la réinsertion.

Après des menaces de mort, elle est déplacée sur ordre du ministère de la Santé à l'hôpital Saint-Antoine. Respectant le serment d'Hippocrate, elle dirige un service de soins ambulatoires médicaux chirurgicaux ouvert à tous, principalement aux personnes en grande précarité.

SUR LA TOILE, LA MER DÉCHAÎNÉE ÉVOQUE UN « GRAND FIASCO »

Dans son dernier livre, « Santé, le grand fiasco », elle dénonce les abus des dépenses de santé. Cette lanceuse d'alerte, qui n'est affiliée à aucun parti, reste une femme libre, accélérant à vitesse grand V sur sa moto, de prison en hôpital et conférence universitaire, pour défendre ses convictions.

Issue d'une famille d'artistes, elle peint des toiles qui sont le reflet de cette colère à travers une mer déchaînée d'un bleu profond, tel son regard. Le grondement des vagues semble nous interpellé.

■ Michèle Colomès

« Les Six Nominés », un clip vidéo

Le clip vidéo projeté lors de la cérémonie, « Les Six Nominés », a été réalisé et produit par David Pierre-Bloch. Avec la plasticienne Julie Bessard ; l'auteur-compositeur Jean-Pierre Hadida (Anne le Musical) ; la comédienne et universitaire Guila Clara Kessous ; la violoniste et chanteuse Joëlle Strauss, qui a interprété avec talent un chant de paix ; et l'auteur (Naz) Ricardo Montserrat.



7^e salon du livre de la Licra

Chaque année, la fédération de Paris de la Licra organise un Salon du livre, le premier dimanche d'avril, dans les locaux de la mairie du 6^e arrondissement. Rendez-vous le 6 avril 2014, au 78, rue Bonaparte.

LA TABLE RONDE

Frédéric Encel, prof. de relations internationales à l'ESG Management School et maître de conférences à Sciences-po Paris.

Georges Balandier, prof. émérite de Paris-Descartes, directeur d'études et collaborateur au Centre d'études africaines de l'EHESS.

Marcel Kabanda, rescapé du génocide, a coécrit avec Jean-Pierre Chrétien, « Rwanda : l'idéologie hamitique et le génocide » et « Rwanda, les médias du génocide ».

Une cinquantaine d'invitations ont été envoyées à des auteurs pour qu'ils viennent présenter et dédicacer leurs ouvrages.

A ce jour ont déjà accepté l'invitation : Patrick Pelloux, Serge Moati, Jean-Noël Jeanneney, Brigitte Benkemoun, Jean-Claude Snyders, Eric Mesnard, Jean Leselbaum...

Le moment fort de cette journée sera l'organisation d'une table ronde sur le Rwanda. L'année 2014 marque le vingtième anniversaire du génocide tutsi et, « *hasard du calendrier, le génocide a commencé le vendredi 6 avril 1994, avec l'attentat contre l'avion du président Juvénal Habyarimana* », ajoute Alain David.

Animée par Antoine Spire, la table ronde réunira Frédéric Encel, géo-politicien, Georges Balandier, ethnologue et sociologue, Marcel Kabanda, historien et président de l'association Ibuka France

(association pour le soutien des victimes du génocide), Jacques Kabalé, ambassadeur du Rwanda en France depuis 2010.

Gérard Unger, premier vice-président de la Licra, a pensé le déroulement de la table ronde avec « *une partie historique rappelant les faits et précisant les causes qui ont mené au génocide, puis l'évocation du rôle des grandes puissances, et notamment l'implication de la France ; et, in fine, la question du vivre ensemble après un génocide* ».

L'objectif est de dresser un état des lieux vingt ans après et de rappeler les combats, judiciaires notamment, qu'il reste à mener.

La dimension psychologique sera décisive et permettra d'aborder les thématiques de la résilience et des culpabilités.

Justine Mattioli

MAIRIE DE PARIS

« Parisiens, tête de chien »

« Provinciaux, tête de veau »

Détachez-vous des préjugés : discriminants, discriminés, connaissez-vous la loi ?
Paris.fr/discriminations

19 critères de discrimination définis :

origine,	âge,	opinions politiques,
sexes,	caractéristiques génétiques,	activités syndicales,
situation de famille,	orientation sexuelle,	appartenance ou non à une ethnicité,
grossesse,	identité sexuelle,	à une race,
apparence physique,	handicap,	à une nation,
état de santé,	mobilité,	à une religion déterminée.
patronyme,		

LA BAGAGERIE

Magasins Parisiens

11, rue du faubourg St-Honoré - 75008 PARIS	Tél. 01 47 42 79 13
12, rue Tronchet - 75008 PARIS	Tél. 01 42 65 03 40
41, rue du Four - 75006 PARIS	Tél. 01 45 48 85 88
74, rue de Passy - 75016 PARIS	Tél. 01 45 27 14 49
Tour Montparnasse - 75015 PARIS	Tél. 01 45 38 65 53
Parly 2 - 78150 LE CHESNAY	Tél. 01 39 54 37 99

Siège Social :

41, rue du Four - 75006 PARIS	Tél. 01 45 48 86 48
Télécopie : 01 45 44 26 99	

A l'automne, les prix littéraires se ramassent à la pelle. Le Fémina est attribué à la Camerounaise Léonora Miano. Quant au Médicis, c'est Marie Darrieussecq qui l'emporte.

Lumineuse « Saison de l'ombre »

La romancière camerounaise Léonora Miano renouvelle la stupéfaction d'une communauté confrontée à la première mondialisation esclavagiste.

A l'automne, les feuilles tombent, les prix littéraires aussi. Léonora Miano, née au Cameroun en 1973, a vécu une belle saison avec « *La Saison de l'ombre* », qui s'est vu décerner le prix Fémina et le Grand Prix du roman Métis 2013. Deux récompenses qui soulignent une œuvre à la puissance poétique rare. En 2012, elle avait déjà obtenu le prix Sélignmann contre le racisme pour « *Ecrits pour la parole* » (éd. L'Archipel). Avec « *La Saison de l'ombre* », une fiction, cette fois, la romancière camerounaise évoque les débuts de la traite négrière en Afrique subsaharienne, de l'intérieur des terres et au cœur des âmes en souffrance. « *L'ombre*, dit-elle, est la forme que peuvent prendre nos silences. »

À LA RECHERCHE DES DISPARUS

L'intrigue ? Dans l'incendie du village des Mulango, une douzaine d'hommes ont disparu

sans laisser de traces. Les femmes, sur qui repose « *la permanence des choses* », s'interrogent, y compris la guérisseuse, qui est tombée malade. Tout le monde souffre du poids du silence. Partis à la recherche des disparus, des membres du clan découvrent d'autres communautés. Un ancien chef, Mutango, retrouvé esclave, a entendu parler des « *étrangers aux pieds de poule* », ces Blancs « *couverts d'habits* » à qui on échange des adultes et des enfants contre des marchandises. Les liens entre les hommes épanouissent ou enferment. Ici, particulièrement. Chaque groupe sait l'avantage qu'il peut tirer d'un autre. Dans ce très beau texte, Léonora Miano offre également une large place aux femmes et aux ancêtres qui transmettent leur vécu. Leur legs le plus précieux, écrit-elle ? « *L'obligation d'inventer pour survivre.* »

■ Marina Lemaire



© JF Puga Grasset

REPÈRES

Léonora Miano, arrivée en France en 1991, est l'auteur de six romans. Elle a reçu en 2012 le Grand Prix littéraire de l'Afrique noire pour l'ensemble de son œuvre.

A LIRE

« *La Saison de l'ombre* » de Léonora Miano. Ed. Grasset, 229 p.

Amours cosmopolites

L'antiracisme de Marie Darrieussecq ne réside pas dans les bons sentiments de l'intrigue en noir et blanc de « *Il faut beaucoup aimer les hommes* », mais dans les surprises de son style.

Solange est blanche, Kouhouesso est noir. La liaison torride de ces célébrités déracinées va les emmener des lumières aveuglantes de Los Angeles aux touffeurs de la forêt congolaise, où Kouhouesso tourne l'adaptation de « *Au cœur des ténèbres*⁽¹⁾ ».

Avec cette histoire d'amour hollywoodienne, Marie Darrieussecq se serait-elle lancée dans le roman à l'eau de rose version antiraciste ?

« *Il faut beaucoup aimer les hommes* » n'a pourtant rien d'une bluette. Malicieux travail d'orfèvre, le texte sape minutieusement les clichés racistes qui entachent la relation de Solange et Kouhouesso. L'humour déconstruit les idées reçues, comme lorsque la cuisson d'un petit singe en forêt équatoriale revêt, aux yeux d'une Solange hébétée, des allures de scène de cannibalisme.

TERRE FERME ET PRÉJUGÉS

Marie Darrieussecq nous manipule sans cesse, nous poussant insensiblement au préjugé pour

mieux, *in fine*, nous ridiculiser. Ainsi, après nous avoir persuadés, touche à touche, que Kouhouesso ne se baigne jamais par crainte de « *Mami Wata* », cet esprit de l'eau « *lascif et féminin* », l'auteur nous ramène sur la terre ferme par un très prosaïque : « *Solange comprit que [Kouhouesso] ne savait pas nager.* » Ailleurs, l'humour se teinte d'ironie quand Solange s'empêtre dans ses bons sentiments, paniquée à l'idée de se laisser envahir par le racisme le plus trivial. Une ironie qui devient cinglante quand, en écho, Kouhouesso affirme à sa maîtresse : « *Ce que tu réclames, c'est un certificat [...] de non-racisme. Aussi bien tu ne couches avec moi que pour l'obtenir.* »

L'amour naît souvent du désir d'une altérité. Il arrive qu'au-delà même d'une couleur de peau, cette altérité soit indépassable. Ressort dramatique essentiel, l'attente de Solange, douloureuse et haletante, sera vaine : Kouhouesso demeurera absent, radicalement Autre.

■ Delphine Auffret



REPÈRES

« *Il faut beaucoup aimer les hommes* » a reçu le prix Médicis en novembre 2013. Marie Darrieussecq l'a dédié à la ministre de la Justice, Christiane Taubira. Le texte qu'elle a écrit à cette occasion est paru dans « *Le Monde* » du 16 novembre 2013, et est disponible sur le site de son éditeur P.O.L.



1. « *Au cœur des ténèbres* » (*Heart of Darkness*), un roman de Joseph Conrad, paru en 1899.

Une petite fille piégée dans le ghetto de Varsovie

Régine Frydman témoigne aujourd'hui de la vie de son père, libéré des nazis par les troupes soviétiques, qui lui permirent de gagner la France avec les rescapés de sa famille.

REPÈRES

Régine Frydman :
« J'avais 8 ans dans
le ghetto de Varsovie ».
Ed. Tallandier, 2013.



Le récit de Régine aurait pu commencer comme un conte de fées, tant l'optimisme y règne et tout finit bien. Mais il s'agit de bien autre chose : l'histoire d'une famille juive de Varsovie pendant la Seconde Guerre mondiale, racontée par Régine et son père. Plus précisément, le père, Abram Apelkir, avait écrit son témoignage sans le publier. Ce sont ces lignes que Régine a reprises et complétées par ses propres souvenirs. Un véritable dialogue posthume, qui raconte une histoire riche et exemplaire.

ET LES NAZIS ENTRÈRENT DANS VARSOVIE

Le récit commence en 1914, avec la Première Guerre mondiale – l'occasion de décrire la vie juive en Pologne, l'installation de la famille à Varsovie. Lorsque, en 1940, les nazis enferment 450 000 juifs dans ce qu'on appellera le ghetto

de Varsovie, la famille est composée des parents (Abram et Bella), de Rénia (qui deviendra Régine en France), et de la petite dernière, Nathalie, née en janvier 1940 : « Dès le premier jour de l'entrée des Allemands dans Varsovie, je compris que je n'avais plus de petites amies dans l'immeuble où nous habitons. Tout de suite, je suis devenue la Zydouka, la "(sale) juive". Mon premier souvenir de cette journée est une petite voisine de mon âge qui m'a retenue par le bras, alors que je descendais l'escalier de chez nous, pour me traiter de "(sale) juive". Les images et les flashes que je garde de ces moments de mon enfance sont, il me semble, toujours les mêmes : les morts dans les rues, les mourants, les mendiants, et surtout les enfants du ghetto. »

Ces quelques lignes de Régine montrent combien les jours, les mois, les années qui vont suivre seront difficiles, et la survie de la famille au complet est un véritable miracle.

SORTIR DU GHETTO AVEC LES SIENS, ET... Y RETOURNER

Ou plutôt, cette survie est l'œuvre d'Abram qui, tout au long de ces années, va tenter l'impossible pour sauver les siens. Il sortira du ghetto pour aller chercher de la nourriture, risquant à chaque instant sa vie. Il réussira même à les faire sortir tous du ghetto. Mais malheureusement, il ne trouvera pas l'aide espérée dans la Pologne occupée, et devant les difficultés à trouver à manger, à se cacher, il ramènera toute la famille dans le ghetto. Une histoire vraiment particulière, une histoire unique, où l'on voit un homme avec une seule idée en tête : sauver les siens.

C'est grâce aux troupes russes que la famille retrouvera la liberté et choisira de venir s'installer en France, en 1947.

Abram Apelkir est mort en 1991, confiant à sa fille le récit de sa vie en Pologne. Un document rare ! Un émouvant cahier photos illustre cet ouvrage d'une lecture agréable, qui constitue un témoignage irremplaçable.

La Licra Reims connaît bien Régine Frydman. Nous l'avions invitée en 2011, pour une intervention en milieu scolaire et une conférence dédicace. Elle est venue accompagnée de sa sœur, et leur témoignage a fait forte impression sur les lycéens.

La gentillesse de Régine, son contact simple et sincère en ont fait une amie avec laquelle nous gardons le contact. Elle est toujours prête à se déplacer partout en France pour témoigner.

■ Claude Secroun



Petit manuel de vigilance citoyenne

Traité de « savoir vivre ensemble » utile à tous, ce « Précis à l'usage des journalistes » fait la chasse aux stéréotypes.

Les médias véhiculent avec une remarquable constance les clichés racistes, homophobes, antisémites et misogynes les plus éculés. Glissés là incidemment, sans vraie volonté de discriminer, ils forment un sous-discours envahissant et malodorant. Pour les auteurs du « *Précis à l'usage des journalistes qui veulent écrire sur les Noirs, les Arabes les musulmans, les Asiatiques, les Roms, les homos, la banlieue, les Juifs, les femmes...* », il est temps de donner un coup de main à tous ces journalistes débordés.

Le parti pris de ce petit ouvrage est de faire évoluer les propos stigmatisants via l'humour plutôt qu'à coups de leçons de morale. Sa pertinence se niche dans la variété de tons et d'horizons de ses contributeurs, mais aussi dans la distanciation réflexive dont ils font preuve. Le chroniqueur « *spécialisé banlieue* » définit son activité comme « *un métier saisonnier qui réclame une grande disponibilité au moment des coups de chauffe, surnommés "émeutes" ou "révoltes populaires"* ». Dans ses « *Trucs et as-*

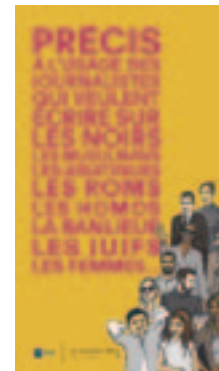
tuces pour nettoyer vos articles des taches de machisme incrustées », la journaliste de « *Causette* » traite du problème de l'inégalité homme-femme sur le ton de l'ironie douce-amère (mais excédée).

Les spécialistes des questions africaines recadrent d'un ton bonhomme (mais ferme) les commentateurs trop pressés pour se souvenir que l'Afrique est un continent, et non un vaste pays uniforme en attente d'un hypothétique bienfaiteur.

« La vigilance face à ce qu'on ne relève plus, par habitude ou paresse. »

Ce livre s'adresse certes aux journalistes, mais il nous concerne tous. Il nous laisse plus vigilants face à ce que l'on ne relevait plus, par habitude et paresse. Une femme politique d'origine maghrébine est qualifiée de « gazelle » ? Un fameux présentateur se déguise (mal) en « jeune de banlieue » pour tenter de crédibiliser un amas d'images triviales sur les cités ? On se souviendra alors que les discours caricaturaux sont des pièges qui disloquent, à bas bruit, les fondamentaux républicains.

■ Delphine Auffret



REPÈRES

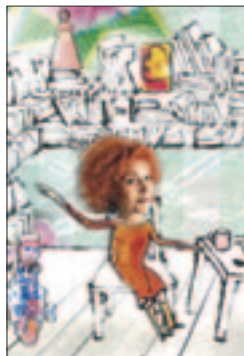
Le « *Précis à l'usage des journalistes...* » (éd. du Cavalier Bleu) a vu le jour à l'initiative de Panos Europe, une ONG internationale qui se mobilise en Europe, au Maghreb, au Moyen-Orient et en Afrique centrale, en faveur du pluralisme et de l'indépendance des médias.

Il était une fois... Muriel Bloch

La flamboyante conteuse tout-terrain est à l'espace Kracjberg jusqu'en juin.

À l'ère du jetable et de la lecture sur tablette, elle raconte, seule ou en musique, en France et à l'étranger... L'histoire d'une guêpe qui se prenait pour un papillon, du jaguar autrefois modèle d'humanité dans la mythologie d'Amazonie, et d'autres récits d'ici et d'ailleurs puisés dans les traditions populaires qu'elle bricole à merveille et prend à bras-le-corps.

Conter sans compter, mais pas sans arrière-pensée... un travail qui, mine de rien, célèbre à plein-temps l'art de la récup ! A l'image de l'irrésistible et tendre *Schmat Doudou*, ce conte yiddish auquel elle a redonné vie et où le moindre bout de tissu doit être sauvé, coûte que coûte. A l'image aussi de « *Quasi Nemo Land* », spectacle qu'elle vient de co-écrire avec le musicien de jazz Mico Nissim et la complicité du vidéaste Olivier Marquézy, en partenariat avec Lutherie Urbaine, à l'origine d'improbables instruments de musique faits de matériaux recyclés ⁽¹⁾...



Ecole, musée, bibliothèque, hôpital, prison... sans oublier les ondes – elle a produit « *des histoires à se réveiller couché* » sur France-Culture –, tous les terrains sont bons pour cette passeuse de rêves. Trouver et raconter des histoires, cette véritable performeuse le fait depuis plus de trente ans, pour que les enfants prennent la parole, pour tisser des liens entre les cultures, entre les vivants et les morts...

Alors elle court, Muriel Bloch, sans se presser tout même, parce que les contes, on ne les trouve pas sous le sabot d'un cheval ! Depuis septembre, elle a carte blanche à l'espace Kracjberg⁽²⁾ pour une soirée de contes. Des contes insolents et extravagants, inspirés de la vie et de l'œuvre de l'artiste révolté Frans Kracjberg, dans lesquels elle nous embarque en compagnie du musicien guinéen João Mota : contes des arbres, du feu, du vent ou encore... contes de jouvence.

■ Karen Benchetrit

A LIRE SANS MODÉRATION...

A lire et/ou écouter, de Muriel Bloch : « *Le Golem* », illustré par David Wisniewski (Ed. Le Génevrier) ; « *Quand y a trop, y a rien* », roman, à partir de 12 ans, (Ed. Thierry Magnier) ; « *L'Enfant, le Jaguar et le Feu, mythe amazonien* », illustré par Aurélie Fronty (Ed. Magnard).

*

1. A découvrir le 6 juillet, au parc du château de Chessy.
2. 21, avenue du Maine 75015. www.espace-kracjberg.com
Le lieu expose la donation des œuvres de ce sculpteur et photographe de 93 ans, installé au Brésil. Un jeudi par mois à 19 h 30, pour adultes et enfants à partir de 7 ans.

Miroirs de France et d'Algérie, la mémoire des "Invisibles"

Toute en retenue, sans un mot de trop, la pièce de Nasser Djemai a de quoi faire frémir les salles sur le sort des « cheveux blancs » de l'immigration.

« Invisibles », une pièce autour de la mémoire des chibanis, écrite et mise en scène par Nasser Djemai. >

REPÈRES

« Invisibles, Miroirs d'Algérie », de Nasser Djemai, Théâtre des Quartiers d'Ivry.



© Philippe Délaçron

Nasser Djemai, auteur et metteur en scène

Après « Une étoile pour Noël ou L'ignominie de la bonté » et « Les vipères se parfument au jasmin », deux spectacles où il tient à la fois le rôle d'auteur et d'interprète, Nasser Djemai crée « Invisibles », autour de la mémoire des chibanis. Son quatrième spectacle, dont il est l'auteur, « Immortels », est un questionnement sur la jeunesse et la construction de soi face au deuil.

Je suis parti de là-bas avec la valise, je reviendrai dans la boîte. » Ainsi parlent les chibanis – en arabe, « les cheveux blancs », vieux immigrés sans famille, célibataires qui ont rêvé un improbable devenu impossible retour au pays, qui vivent pauvrement de leur toute petite retraite dans un foyer, en France où ils ont passé leur vie, sans femme et sans enfant. Par petites couches qui sont comme autant de récits qui croisent leurs petites histoires d'hommes avec la grande Histoire de la France et de l'Algérie, ils se disent sans misérabilisme, souvent avec beaucoup d'émotion, racontant sans haine le travail, toujours sous-payé, la dureté de la condition d'immigré, le racisme subi, et leur impossibilité de rentrer au pays s'ils veulent pouvoir toucher une retraite si durement gagnée. C'est dans ce monde au temps immobile que débarque Martin, nous dit Nasser Djemai, son

auteur, « pour retrouver la trace d'un père inconnu. Il a dans les mains un coffret, et dans la tête les derniers mots de sa mère qui cachent de lourds secrets. C'est ici qu'il va découvrir le rude quotidien de ces hommes, ces "chibanis" qui ne sont plus d'aucun monde, Invisibles ici, en France, et dans leur pays d'origine ».

Cette pièce magnifique, nous l'avons vue au Théâtre du Chêne Noir, à Avignon, en juillet 2012. Elle a fait frémir la salle, tant elle était forte et retenue : pas un mot de trop, pas de condamnation. Juste un constat et un hommage rendu par « l'enfant » de l'un de ces Invisibles qui méritent qu'on les reconnaisse enfin.

Depuis, elle a commencé à tourner, à Paris, en province : il ne faut pas la rater, en faire un événement Licra si elle vient à passer dans nos villes.

Mano Siri

MAIRIE DES LILAS

Mr Daniel GUIRAUD

Maire et 1^{er} Vice-Président du Conseil général
Président de Paris Métropole

96, rue de Paris - BP 76 - 93261 Les Lilas cedex

Tél. : 01 43 62 82 02 - Fax : 01 49 93 00 06 - E-mail : webmaster@ville-leslilas.fr

Immortel Mandela

« *Mandela : un long chemin vers la liberté* » est sorti sur les écrans le 18 décembre 2013, treize jours après le décès du grand combattant contre l'apartheid, à l'âge de 95 ans.

Du village où il grandit, dans la tribu des Thembus, un petit garçon de la nation de Dhoxa court avec les siens. Mais « *le devoir l'attend* ».

Tout le monde connaît le visage serein de Nelson Mandela ; son engagement auprès de l'ANC (Congrès national africain) ; ses années d'enfermement à Robben Island, devenu un musée, et le symbole de la non-violence qu'il fut dans son combat contre l'apartheid. Les premières années du leader sud-africain nous restaient imprécises. Le réalisateur Justin Chadwick a fait le pari de raconter l'histoire d'un homme ancrée dans une jeunesse fondatrice : un être humain avec sa grandeur et ses failles. Dans ce long-métrage flamboyant, on découvre donc enfin un Mandela séduisant et bagarreur, généreusement incarné par le charismatique Idris Elba.



DIVORCE À L'AFRICAIN

S'il y a forcément des survols biographiques – difficile de résumer en deux heures plusieurs décennies de combats –, le film n'est pas dénué d'émotion. Qui peut rester insensible à cette scène où « Mandela » redécouvre en prison le visage de sa fille, qu'il n'a pas vu grandir ; à sa douleur de père qui ne peut se rendre aux obsèques de son fils ?

En parallèle de son accession démocratique à la présidence en Afrique du Sud (avec les tractations politiques internationales inhérentes), le film met en relief les liens avec sa femme, Winnie⁽¹⁾. Très engagée, activiste, elle restera dans la colère et la haine, tandis qu'il deviendra ce symbole mondial de paix.

Souhaitons à ce « *Mandela* » une longue vie.

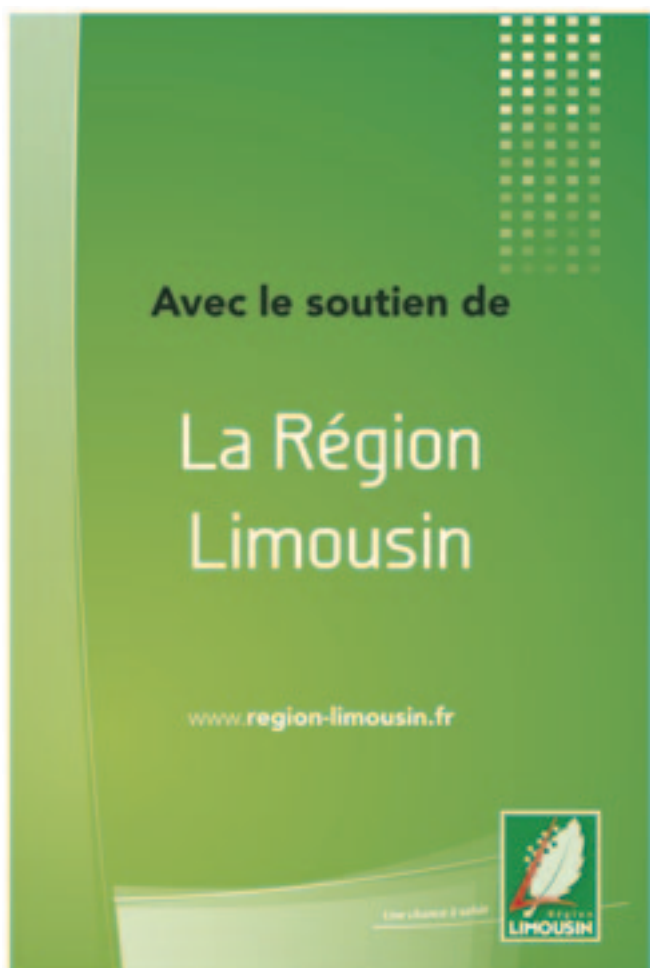
■ Marina Lemaire

REPÈRES

« *Mandela : Un long chemin vers la liberté* », de Justin Chadwick. Avec Idris Elba et Naomie Harris. Durée : 2 h 25. D'après l'autobiographie de Nelson Mandela, « *Un long chemin vers la liberté* », Le Livre de Poche.

*

1. Correspondance de Winnie Mandela avec Nelson Mandela durant cette période : « *Un cœur indompté, Carnets de prison et correspondance avec Nelson Mandela* », éd. Michel Lafon.



Jean-Luc Bonnet préside la Licra Montpellier en "camisard" frondeur et fier de l'être

Anti-Frêche de longue date dans une métropole au sang chaud, il dirige notre section de Montpellier depuis 2006, en bousculant pas mal de routines. Cet anticonformiste nous a confié inscrire son combat dans des traditions ancestrales.

REPÈRES

Hélène Mandroux ne réitère pas sa candidature de maire

En désaccord profond avec l'ancien maire de Montpellier Georges Frêche, Jean-Luc Bonnet a développé de bonnes relations avec l'équipe municipale d'Hélène Mandroux, l'actuelle maire socialiste. Elle a décidé qu'elle ne se représenterait pas, et Jean-Luc Bonnet craint l'issue des prochaines municipales.

REPÈRES

Des origines de la laïcité

L'intérêt de Jean-Luc Bonnet pour la laïcité remonte à sa jeunesse : « J'ai été marqué par un héritage culturel, mais pas cultuel, des protestants des Cévennes. Ils étaient persécutés par le groupe majoritaire et hégémonique des catholiques [...] Les origines de la laïcité sont indissociables des guerres de religion en France ».

Jean-Luc Bonnet >

Originaire d'Alès, dans le Gard, Jean-Luc Bonnet est avocat, spécialiste du contentieux. Conseiller municipal de Montpellier entre 2001 et 2008, il connaît les caractéristiques du territoire languedocien, et plus particulièrement les enjeux de sa ville. Il se définit comme « un homme au tempérament entier, d'un naturel plutôt méfiant, mais foncièrement calme ».

Jean-Luc Bonnet est un militant convaincu, investi dans le milieu associatif depuis les bancs de la faculté de droit de Montpellier, de SOS Racisme à la Licra, dont il est adhérent depuis dix-huit ans : « Il y avait des gens de sensibilités diverses, il s'agissait d'une association laïque qui semblait présente sur tout le spectre de l'antiracisme. »

Intéressé depuis toujours par l'histoire des religions, il précise qu'il a « très vite compris que l'antisionisme n'était

qu'un avatar de l'antisémitisme ». Son mémoire de fin d'études a porté sur le crime contre l'humanité.

Cet homme de gauche « ouvert aux autres sensibilités républicaines », agnostique, curieux, féru de lecture, s'attache à organiser des initiatives culturelles : théâtre, spectacles de danse, concerts ; et la section organise ponctuellement des colloques et des conférences-débats.

Les revendications de Jean-Luc Bonnet portent principalement sur le fonctionnement interne de la Licra. Il déplore l'absence d'outils de communication à la destination des sections : des brochures ou des dépliants qu'on pourrait distribuer aux

enseignants, éducateurs, associations, etc., qui sont demandeurs. La section de Marseille corrobore ce constat. La Licra se façonne une image, accroît sa visibilité nationale grâce à une communication externe efficace, mais selon lui « dispendieuse » et qui « néglige le développement d'instruments nécessaires à la visibilité des sections, sur le terrain ».

COUVRIR TOUT LE SPECTRE DE L'ANTIRACISME

Paulette Nahoum, secrétaire générale, décrit Jean-Luc Bonnet comme un homme aux multiples qualités : « Adorable, disponible, et toujours

présent. » Elle est l'artisan de son accession à la présidence de la section, en 2006. Elle estimait que la section s'enfonçait dans la torpeur et que la candidature

« Le président défend très bien les idées de la Licra mais... il délègue peu. »

de Jean-Luc Bonnet pouvait constituer une rupture salvatrice. « Il s'implique beaucoup, et je pense qu'il défend très bien les idées de la Licra. Il ne faut pas oublier aussi que, grâce à lui, la section perçoit une subvention de la Mairie », confie Paulette Nahoum, avant de concéder : « Il a beaucoup de qualités, si ce n'est qu'il délègue peu [...] Je pense que c'est un solitaire. »

Les griefs exprimés par Jean-Luc Bonnet sont légitimes, voire partagés par beaucoup. Selon Paulette Nahoum, « il dit tout haut ce que beaucoup pensent tout bas ! Il a souvent raison sur le fond, mais sur la forme, il se laisse emporter, ce qui peut décrédibiliser son message ».

CONTRE UNE VISION ENTREPRENEURIALE DE LA LICRA

Frondeur ? Non-conformiste ? Il ne le nie pas, tout en précisant : « Je ne suis pas opposé systématiquement à tout. Je ne peux seulement pas être d'accord avec une vision entrepreneuriale de la Licra, qui considère qu'il existe des filiales, des succursales et une maison mère ! »

Hostile à tout interventionnisme de l'échelon national vers les échelons locaux, Jean-Luc Bonnet soulève l'épineux thème de la relation centre/périphérie. Et, même s'il réfute toute vision commerciale de l'association, qu'il ne conçoit pas de faire du « prosélytisme » pour gagner des adhésions, il tente toutefois de mobiliser davantage.

Propos recueillis par Justine Mattioli



© Justine Mattioli

Le réveil capital de la section phocéenne

Marseille, deuxième ville de France, oscille entre atouts et handicaps- jusqu'où ira l'effet Mucem ? L'existence d'une section de la Licra y est indéniable depuis des décennies... Mais dans quel contexte, et avec quelle latitude d'action ? Le rôle et l'influence de cette section sont aujourd'hui questionnés.



David Zenou et
Michèle Veillard <

Mardi 7 janvier, gare Saint-Charles, rencontre avec deux membres de la section : Michèle Veillard, la nouvelle présidente en fonction depuis le 1^{er} janvier, et David Zenou, le vice-président.

Un éclairage spécifique doit être porté sur la ville. Il s'agit d'une agglomération composite, entre douceur de vivre et anarchie urbanistique. La ville n'est pas réductible aux seuls poncifs qui entachent sa renommée : insécurité, violences, racisme, drogues, etc. Atypique, elle se distingue des autres grandes agglomérations françaises à maints égards : les quartiers dits sensibles sont intégrés dans la ville, disséminés çà et là, il n'y a pas de relégation urbaine. Et Marseille est un port avec des migrations historiques qui en ont fait une ville plurielle et cosmopolite.

LES MÉDIAS TRACENT UNE REPRÉSENTATION FICTIONNELLE DE LA VILLE

Michèle Veillard et David Zenou tempèrent cette image en évoquant l'existence de « *relents xénophobes* » et une libération de la parole raciste et antisémite. Ils ajoutent que « *les problèmes de Marseille existent, mais ne sont en rien comparables à ceux des autres grandes villes françaises* » ; les médias ont contribué à façonner une représentation fictionnelle.

Nonobstant un fonctionnement convivial et bien huilé, la section ronronne. Le siège de la Licra Marseille est un appartement situé au 46, rue Sainte-Victoire, dans le 6^e arrondissement, et mis

à disposition par la Ville depuis de nombreuses années, la section n'ayant à acquitter que les charges. Elle partage les locaux avec d'autres associations avec lesquelles elle ne collabore pas. Le bureau se compose d'une dizaine de personnes et la section compte environ 85 adhérents, dont 65 renouvelés au 1^{er} janvier 2014.

LUTTER CONTRE LE RACISME, MAIS AUSSI POUR LE VIVRE ENSEMBLE

Le vent du changement semble souffler sur la nouvelle mandature, qui revêt un caractère singulier. La présidence est bicéphale, avec deux membres « *strictement interchangeables* ». Michèle Veillard précise qu'il s'agit là d'une « *condition non négociable* ». Tous deux sont intarissables et enthousiastes sur les nouvelles directions qu'ils souhaitent emprunter. Ils reconnaissent que peu d'actions ont été menées en 2013, mais qu'il s'agissait d'une fin de mandat.

La section souffre d'un déficit de visibilité à Marseille, et notamment auprès des jeunes. L'enjeu essentiel est de mobiliser davantage tout en accroissant le nombre d'adhésions. Selon Michèle Veillard, « *aujourd'hui, le communautarisme est un fléau qui se développe. Il existe un décalage entre le discours traditionnel de la Licra et la réalité [...] Nous devons changer notre approche et ne plus seulement lutter contre le racisme, mais prôner le "vivre ensemble"* ». Auparavant, la ligne directrice de la section était axée sur un développement de la représentation locale auprès de la sphère politique, « *peut-être au détriment*

MICHÈLE VEILLARD, LA NOUVELLE PRÉSIDENTE

Adhérente depuis trois ans à la Licra Marseille, Michèle Veillard, ancienne chef d'entreprise d'un cabinet de consulting sectorisé dans le domaine de la santé, a été élue présidente de la section par le bureau, le 11 décembre 2013. Elle succède à M^e Marc-André Ceccaldi.

UNE DÉCLARATION TARDIVE

La Licra Marseille existait à l'aube des années 1970, mais la section n'a été enregistrée auprès de la préfecture qu'en 1979, par Claude Dahan. Son premier président fut M^e Kamoun.



1. Musée des Civilisations d'Europe et de Méditerranée.

d'actions concrètes », confie Michèle Veillard. La section souhaite poursuivre le cap antérieur tout en ouvrant des perspectives opérationnelles, c'est-à-dire agir et se déplacer sur le terrain. Pour s'engager sur cette nouvelle trajectoire, il faut restructurer. Premier exemple illustrant leur détermination : la modification des statuts, « *qui n'avaient pas changé depuis une quarantaine d'années !* », souligne David Zenou.

COLLOQUE RADIOPHONIQUE, CAFÉ LICRA ET PROFIL FACEBOOK

C'est l'indifférence que les membres de la section redoutent le plus : ils souhaitent être connus et reconnus grâce à leurs actions. De nombreux projets sont en gestation pour 2014 : organiser un colloque sur le « Vivre ensemble », qui serait relayé par les trois radios communautaires de Marseille (la radio musulmane, la radio juive et la radio chrétienne) ; illustrer la volonté d'ouverture par la mise en place d'un café-Licra, une réunion mensuelle et ouverte à tous, et par la création d'un profil Facebook. Ils sont conscients de la nécessité de refonder la section, tout en mesurant la complexité de la

tâche. Ils souhaitent développer des partenariats avec les autres associations (le Mrap, la LDH, le Crif, l'Union des femmes musulmanes des Bouches-du-Rhône...) et préconiser le dialogue intercommunautaire.

David Zenou évoque le hiatus persistant qui altère leur image : l'association, considérée comme pro-juive, est également mal perçue par des membres de la communauté juive pour qui le combat contre le racisme est contradictoire avec la lutte contre l'antisémitisme.

Concernant le fonctionnement de la Licra, Michèle Veillard et David Zenou sont convaincus qu'une approche régionale encourage la mobilisation et rend plus efficace la Licra sur le terrain : « *On se sclérose à rester confinés sur nous-mêmes. Il existe des convergences sur de nombreux problèmes entre les sections du Sud, et nous devrions adopter une approche transversale. C'est dommage de ne pas privilégier le dialogue, l'échange d'expériences et d'idées.* » Ils concèdent toutefois que toutes les actions des sections ne pourront pas être exonérées d'un soutien de l'échelon national.

■ Propos recueillis par Justine Mattioli

Un plaidoyer pour la diversité, Issy et maintenant

Chaque année, à l'automne, la section Licra « Sud 92⁽¹⁾ » organise un événement ouvert à tous à titre gracieux (représentation théâtrale, séance de cinéma, concerts).



*
1. La section Sud 92 (Issy-les-Moulineaux et Meudon), créée en 1980 par Daniel Raab et Jacques Benilouz, est parrainée par André Santini. Chantal Melamed, avocate, en est l'actuelle présidente, et Alain Levy, maire adjoint, le président d'honneur.

2. Groupe français de musique tzigane/yiddish créé en 1992.

Parallèlement à leurs actions de terrain, que peuvent faire les sections pour développer leur rayonnement local et être plus visibles ? Des exemples récents.

L'année dernière, la section Licra « Sud 92 » avait programmé un concert du groupe les Yeux Noirs⁽²⁾, auquel 400 personnes avaient assisté.

Cette année, en janvier, lorsque l'École de formation professionnelle des barreaux (EFB) de la cour d'appel de Paris a quitté ses locaux parisiens pour investir, à Issy-les-Moulineaux, un nouveau bâtiment qu'elle a fait construire, Alain Levy,

ancien président de la section entre 1998 et 2010, a trouvé qu'il s'agissait d'une véritable opportunité pour la Licra d'y organiser un événement.

Jeudi 5 décembre, la section de la Licra « Sud 92 » proposait une soirée illustrant la promotion de la diversité. Une centaine de personnes ont assisté à la représentation proposée par la chorale Canta Lex. Créée en 2007 et composée d'avocats, de juristes et de magistrats, la formation a chanté un florilège musical aussi varié qu'un air de « *West Side Story* », des chants brésiliens, bulgares, hispaniques ou grecs !

Pour Alain Levy, cette soirée était l'occasion de rendre hommage au travail quotidien des avocats de la Licra en conviant la chorale à se produire, qui plus est à l'EFB. Il a souligné l'importance pour la section de déployer un maillage partenarial avec les associations locales, et de « *se positionner comme une association de référence* ».

Les objectifs, c'est de confirmer, voire d'étendre, l'implantation locale et de développer les partenariats pour contribuer à renforcer l'image de la Licra. La section coordonne notamment des interventions avec les associations arméniennes et juives.

■ Justine Mattioli

La guerre du voile n'aura pas lieu

Réagissant à un article de notre dossier « Laïcité⁽¹⁾ » qui présentait le Haut Commissariat à l'intégration comme un partisan de la guerre du voile à l'université, Alain Seksig* rappelle la variété des préconisations du HCI. Il s'attache à en souligner la valeur générale, au-delà des polémiques sur les couvre-chef et l'âge de ceux qui en usent.



La mission Laïcité du HCI, que j'ai présidée d'octobre 2010 à juin 2013, a rédigé un avis sur la laïcité dans l'enseignement supérieur. C'est de ce travail qu'est censé rendre compte l'article d'Alain Lewkowicz paru dans le dernier numéro du « *Droit de Vivre* », « *Le voile à l'université donne des vapeurs à un HCI déjà mis au rencart* ». Elaboré au long de deux années de réflexion ponctuées d'auditions, notre avis a été signé par les vingt-quatre membres unanimes de la mission Laïcité du HCI, qui comprenait des personnalités aussi remarquables et différentes qu'Elisabeth Badinter ou Jacques Toubon, Abdenmour Bidar, Patrick Kessel, Ghaleb Bencheikh ou Sihem Habchi. Aucune d'elles n'est évoquée dans l'article, qui se résume à une attaque en règle. L'auteur mentionne plusieurs commentaires hostiles à nos propositions, mais se garde bien d'en citer d'autres, tels ceux du ministre de l'Intérieur les jugeant « *dignes d'intérêt* ».

Non seulement notre proposition d'interdire dans les salles de cours les signes ostensibles d'appartenance religieuse est présentée de manière fallacieuse, mais pas un mot n'est dit dans l'article des onze autres préconisations du rapport, dont un éditorial du « *Monde* » soulignait, le 6 août dernier, qu'il posait de vraies questions !

Toutes nos propositions ont valeur générale et ne portent aucunement sur le seul « voile ». Notre contempteur se croit pourtant autorisé à affirmer, en conclusion, que « *le HCI voulait, par ce ballon d'essai, remettre la guerre du voile à la une* » ! Sous le sceau de l'évidence encore, un argument est évoqué dans le sous-titre de l'article : les étudiants étant « adultes », la question de la laïcité

doit se poser différemment que pour les écoliers, collégiens et lycéens. S'il avait attentivement lu notre avis et ne s'était pas contenté de ce que certains ont pu en dire, l'auteur aurait appris que les étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles, de BTS ou de certains IUT préparant à des métiers de la fonction publique, tout aussi « adultes » que ceux de l'Université, sont déjà soumis à l'application de la loi du 15 mars 2004 ! D'une part, l'enseignement supérieur excède les seules universités, d'autre part, nombre de lycéens de classes terminales étant déjà majeurs et vaccinés, devrait-on de ce seul fait les exempter de l'application de la loi ? En réalité, bien d'autres éléments que l'âge doivent être considérés, à commencer par la nature des établissements et celle des enseignements dispensés.

Comme beaucoup le savent, j'ai longtemps présidé la commission Education de la Licra. C'est ainsi, en ami, que j'ai été invité à m'exprimer, le 22 septembre 2013, devant son conseil fédéral. On est loin, avec cet article, de l'attitude bienveillante qui m'y fut témoignée.

Qu'on se comprenne bien : nonobstant notre proximité ancienne, je ne confonds pas les rôles et n'attends évidemment pas d'accord obligé de notre association – où je sais, d'expérience, les débats sur ce point.

Mais la moindre des corrections – sans même parler de l'attention que j'étais en droit d'attendre – était de me contacter et de m'entendre. La déontologie journalistique aussi le commandait. Ouvrir un débat ne devrait pas consister, pour le « *DDV* », à le fermer aussitôt.

■ Alain Seksig

*

* **Alain Seksig** est inspecteur de l'Éducation nationale, ancien membre du Haut Comité à l'intégration (HCI), et ancien vice-président de la Licra, en charge de la commission Éducation.

RÉPONSE DU « DDV »

Mon cher Alain, Nous avons écrit ce numéro du « *Droit de vivre* » à plusieurs mains. Tu as peut-être lu d'autres articles que celui concernant le HCI, ne serait-ce que l'interview d'Elisabeth Badinter, avec laquelle tu devrais consommer.

Mais le « *DDV* » est le fruit d'une rédaction pluraliste dont je m'attache à respecter la liberté d'expression. Le journal est le fait de journalistes professionnels de haut niveau, dont je m'enorgueillis d'avoir la collaboration. Cela dit, nous aurions dû te solliciter à propos de la position du HCI. Sur le fond, tu sais bien qu'à la Licra, un certain nombre d'entre nous pensent qu'il serait absurde de relancer la guerre du voile en posant le problème des signes religieux à l'université. Ce n'est pas ton avis, je l'avais compris quand tu étais venu au conseil fédéral. Tu fus alors suivi par une bonne partie de nos militants, mais le débat ne fut pas clos. Que nous ayons des désaccords n'empêche pas le désir fort de militer de concert pour la laïcité !

Antoine Spire

*

1. « *Le Droit de vivre* » n° 648, décembre 2013-janvier 2014, dossier « Laïcité », p. 23.

CARNET

NAISSANCES

Félicitons et embrassons les deux militantes de notre direction nationale

• **Sabrina GOLDMAN**

maman de Pia,
née le 31 janvier.

• **Zorha BITAN**

grand-mère
de Hanna Bitan
née le 26 janvier.

A elles et à leurs familles, nous souhaitons beaucoup de joie et de bonheur.

DÉCÈS

La Licra 44 a le regret de vous faire part du décès de

• **Mme Josiane****BENKEMOUN,**

épouse de
M. Joseph Benkemoun,
président-fondateur
de notre association.

L'inhumation a eu lieu le jeudi 13 février, au cimetière du Parc, à Nantes.

Le « *DDV* » s'associe à la direction nationale de la Licra pour présenter à nos amis, à Alain Bunford et à la famille de Josiane, toutes ses condoléances.

L'UNIVERSITÉ D'ORAN SE MÉFIE DE L'ÉTUDE DES RELIGIONS...

Un lecteur indigné nous demande de publier cette information.

Le jeudi 25 avril 2013, l'Institut de recherches pour l'étude des religions de la Sorbonne – l'IRER, auquel est étroitement associée la SEJ, Société des études juives (une société savante fondée en 1880) – a organisé en Sorbonne une journée d'études sur le thème des « *Transferts d'affectation des lieux de culte de l'Antiquité à l'époque contemporaine* ».

Parmi les participants à cette journée, une enseignante à l'université d'Oran (Algérie) avait été

invitée pour donner une communication intitulée : « *Réaffectations et transformations architecturales de lieux de culte au lendemain de l'indépendance* ».

Or, les autorités administratives de l'université d'Oran lui ont refusé l'autorisation d'absence, car le colloque auquel elle était invitée comportait une conférence consacrée au judaïsme (dans l'Antiquité !). Après bien des tergiversations, l'université de Paris-Sorbonne a renoncé à protester auprès de l'université d'Oran.

■ Gérald Lucal

LA SOUTANE AU PARLEMENT

Une mise au point de Jean Baubérot, qui vient de publier « Une si vive révolte » (préface d'Edwy Plenel), son livre de mémoires (éd. de l'Atelier). « La loi de 1905 permet aux prêtres de devenir maire - à partir du moment où ils ne perçoivent plus de traitement de l'Etat. Elle maintient la possibilité pour les ecclésiastiques de siéger au Parlement en portant la soutane (rejet de l'amendement qui aurait interdit le port de la soutane dans l'espace public), et c'est pourquoi le chanoine Kir et l'abbé Pierre, notamment, siégeront en soutane à l'Assemblée nationale. Merci à l'avance pour cette rectification. »

■ Jean Baubérot

RÉACTION À L'INTERVIEW DE JEAN BAUBÉROT

Cher Antoine, le dernier numéro du « *DDV* » est excellent. Toutefois, il eut été souhaitable de préciser les sources des citations des discours du président Sarkozy que vous critiquez.

Le choix de dialoguer avec Jean Baubérot sur la laïcité est intéressant. Toutefois, il fut le seul membre de la commission Stasi à refuser la loi sur le voile ; et, sur d'autres sujets, il est plus modéré que des connaissances communes : mon ancien professeur et le député honoraire de ta charmante bourgade d'Ivry, Ravenel et Lefort.

Amitiés

P.S. Excellents articles du commissaire politique ou colonel Dupuy.

■ Yves Avigdor



ÉMOTION CHEZ LES FRANÇAIS D'ORIGINE CHINOISE

Le 24 janvier 2014, la 17^e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné M. Franz-Olivier Giesbert, en sa qualité de directeur du magazine « *Le Point* », pour diffamation raciale publique.

M. Franz-Olivier Giesbert avait été poursuivi par l'association SOS Racisme, sur sollicitation de l'Association des jeunes Chinois de France (AJCF), à la suite de la publication dans le magazine « *Le Point* »

d'un article intitulé « *L'intrigante réussite des Chinois en France* ». Cet article avait entraîné un émoi légitime chez les Français d'origine chinoise, en raison des clichés discriminatoires véhiculés dans l'article

et un encadré titré « *Les 5 commandements de l'entrepreneur chinois* ». Nous saluons cette issue favorable.

■ L'Association des jeunes Chinois de France

ARMÉNIE, 24 AVRIL 1915

La date annuelle de commémoration du génocide arménien est le 24 avril, jour de la rafle de centaines d'intellectuels arméniens à Constantinople, en 1915.

Même si certaines exactions avaient déjà commencé dans les provinces à population arménienne de l'Empire ottoman, cette rafle signe le coup d'envoi officiel du génocide.

La Turquie fera tout pour masquer ce centenaire qu'elle redoute et tente déjà de contrer : d'ores et déjà, elle invite les chefs d'Etat de tous les pays à se réunir le 24 avril 2015 pour célébrer la

bataille de Gallipoli (qui a eu lieu le 25 avril 1915). Ce jour là, les cuirassés britanniques et français commencèrent à bombarder les forts que l'Empire ottoman, allié des puissances centrales, avait établis de part et d'autre du détroit.

Les Alliés voulaient contrôler les Dardanelles et ouvrir la route vers Constantinople sur le Bosphore.

La Licra, pour sa part, s'associera évidemment à la commémoration du génocide arménien.

■ Collectif VAN,

Vigilance arménienne contre le négationnisme

ARABIE SAOUDITE

« *Accusée de tolérance et de proximité avec des laïques, la romancière et écrivaine saoudienne Balkis Melhem a été assassinée par ses frères.* »

Cette nouvelle diffusée sur le net pourrait être vraie, mais elle ne l'est pas...

Qui veut piéger qui, en diffusant cette information sur la toile ?

■ Lucien Endfeld

Strasbourg.eu
& COMMUNAUTÉ URBAINE

Strasbourg

Capitale européenne



MON STAGE DE 3^e

La nouvelle plate-forme qui connecte collégiens et employeurs.



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT



Un outil 100% **interactif, simple et pratique**, pour réussir cette première expérience professionnelle. Proposer ou trouver un stage en un clic ou presque :

<http://monstagede3e.seine-saint-denis.fr>

seine-saint-denis